Histoire de Notre Dame de Talence
ou de Rama

P . L . Delpeuch, O.M.I.

Bordeaux
Typ. Ve Justin Dupuy & Comp.
20, rue Gouvion
1864

Histoire de Notre Dame de Talence
ou de Rama

Préface

L’empressement des catholiques habitants de la Guyenne à visiter le Sanctuaire de Notre Dame de Talence, réclamait depuis longtemps une histoire du pèlerinage. En 1831, après avoir fait élever à la statue miraculeuse un temple digne d'elle, M. Ripolles, curé de la paroisse, avait, il est vrai, composé une courte notice historique qui fut imprimée chez Lebreton ; mais ce travail était tout à fait insuffisant. Quelques lignes à peine furent consacrées à l'histoire proprement dite du Sanctuaire, et les autres pages de l'opuscule firent connaître les indulgences et autres priviléges concédés par les Souverains Pontifes à la piété des pèlerins.

Depuis lors, la dévotion à N. D. de Talence a pris de grands développements. Les fidèles des campagnes et des villes de l’Aquitaine, ceux de Bordeaux surtout, aiment à venir prier, dans son auguste temple, la Vierge des Douleurs ; peu de jours se passent sans que l'autel de Marie reçoive les confidences de leur tristesse et de leur crainte, de leur espérance et de leur joie. Tous demandent l'histoire du Sanctuaire, comme l'on demande ailleurs l'histoire des autres pèlerinages célèbres.

La notice historique composée par M. Ripol les ne répondant point à l'attente des pieux pèlerins, le R. P. de l'Hermite, religieux Oblat de Marie Immaculée, avait fait un premier travail. Des circonstances que nous n'avons pas à rapporter empêchèrent d’éditer ce nouvel opuscule ; mais les recherches du noble et fervent religieux de Marie ayant été faites avec zèle et discernement, nous nous sommes aidé beaucoup de ce consciencieux travail. Nous avons, nous-même, apporté tout notre soin à nous entourer des documents les plus sûrs et les plus nombreux, et nous offrons aujourd'hui avec confiance aux fidèles dé voués à N. D. de Rama ou de Talence, l'*Histoire du Pèlerinage*.

Introduction

Tandis que de nos jours une ardeur consolante pousse de toutes parts les fidèles vers les antiques sanctuaires, quelques chrétiens se demandent si ce mouvement religieux n'offre aucun danger ; quelques-uns même, semblant vouloir comprimer tout enthousiasme, sont tentés de blâmer cet élan et de nier, avec l'utilité des pèlerinages, leur légitimité et leur raison d’être. Pourquoi des sanctuaires privilégiés, disent-ils ? Pourquoi des pèlerinages ? Dieu n 'est-il point partout ? Tous les temples chrétiens ne possèdent-ils pas des images de Marie, bien propres à exciter la confiante dévotion des fidèles ?

Ce langage, nous le reconnaissons avec douleur, n’est pas seulement celui de l’impie. Des chrétiens dont la conduite est en parfaite harmonie avec la foi, des chrétiens vraiment admirables de filiale obéissance à toutes les lois de Dieu et de son Eglise, des chrétiens soumis et sincères répètent ces objections. Nous leur devons quelques mots de réponse.

Dieu sans nul doute est partout : l'espace lui appartient comme le temps ; il a eu des adorateurs au berceau de l'humanité, il en trouve aujourd'hui sous toutes les latitudes, il en aura jusqu'à la consommation des siècles ; d'autre part, le temple de Jérusalem n'est plus le lieu privilégié, exclusif, où le Seigneur reçoit les adorations et les hommages des peuples ; de l'Orient à l'Occident l'encens des hommes monte jusqu'au trône de l'Eternel.

Cependant, Dieu s'est choisi lui-même ses temps plus propices et plus favorables, où il se plaît à distribuer plus abondamment ses grâces. Il a voulu que tous les peuples de la terre lui réservassent un jour de la semaine, et nulle nation ne s'est soustraite au précepte primitif. Les Hébreux surtout avaient compris la volonté du Seigneur sur ce point. L'anniversaire du jour où le Très-Haut leur avait accordé une faveur spéciale devenait pour eux un jour de fête, un jour consacré à la reconnaissance et à la prière. À la Pâque ou Passage se rattachait le double souvenir de la délivrance des Israélites et de la conservation des premiers-nés de leurs enfants, épargnés par l'ange exterminateur qui fit mourir tous les premiers nés des enfants des Egyptiens. La fête de la Pentecôte, cinquantième jour après la sortie de l’Egypte, rappelait la loi du Sinaï, comme la Pentecôte chrétienne rappelle la loi de grâce et d’amour promulguée au Cénacle par l’Esprit Saint. Les autres solennités de Sion étaient aussi des actes de reconnaissance, des souvenirs précieux, des souvenirs bien chers au cœur de ce peuple dont le patriotisme était in séparable de la religion. Engendrée dans la grâce de la rédemption et l'amour infini, l’Église de Jésus-Christ a une reconnaissance plus attentive, une charité plus prévenante et plus parfaite. Loin de changer ou d'abolir l’antique loi, Notre-Seigneur l'a perfectionnée en substituant la réalité à la promesse et à la figure ; et son Epouse fidèle a reçu avec piété l'héritage de Celui qui est charité. Aussi rien n 'est oublié dans nos rites sacrés : ils semblent tous être des hymnes d'actions de grâces, et des souvenirs célestes. C'est de ce double sentiment que

sont nées nos fêtes et nos solennités ; c'est de ce double sentiment qu'ont tiré leur origine nos jubilés et nos jours de plus riches faveurs. Ce sont les jours de Dieu marqués à la fois au coin de la miséricorde et de la piété.

Mais, de même que Dieu marque ses jours par des bienfaits plus grands, de même distingue-t-il ses temples, ses cités, ses lieux de pieux pèlerinages. Autrefois les patriarches de la Genèse consacraient, par des noms prophétiques ou avec une huile mystérieuse et figurative, la pierre monumentale qu'ils érigeaient en mémoire des grâces reçues. Ainsi la montagne du sacrifice d'Isaac reçut le nom de Montagne de la Vision, et une huile sainte coula sur la pierre de Béthel. Abraham et Jacob fondaient par ces actes comme de pieux pèlerinages que les tribus nomades devaient visiter d'abord, et que les chrétiens devaient plus tard rechercher avec un religieux empressement. Le tabernacle du désert et le temple de Jérusalem, la ville sainte de Sion elle même : tous ces points distingués de l'espace n 'étaient-ils pas comme le domaine privé du Seigneur , comme une sorte de résidence royale où Dieu recevait ses nombreux solliciteurs ?

Pourrait-on croire que Dieu ne fit pas pour l'Epouse qu'il s'est acquise dans son sang, par une sublime expiation, ce qu'il faisait en faveur de la servante figurative de la crainte ? Du reste, le Seigneur ne se repent jamais de ses œuvres ; ce qu'il a décrété une fois est décrété pour toujours. Il a voulu avoir ses sanctuaires sous la loi de Moïse ; aujourd'hui que ses largesses et ses miséricordes se sont multipliées et n'ont plus de nombre, ses résidences et ses sanctuaires se sont multipliés dans la même proportion. Dieu garde avec amour ces lieux consacrés par son choix ; il les conserve pour lui-même, pour son auguste Mère, et pour les saints ; il les conserve afin que le témoignage constant de plus grandes largesses de la part du Souverain excite à un plus haut degré la confiance et la dévotion des sujets.

Loin donc de nous plaindre de la multiplicité toujours croissante des lieux de pèlerinage, nous devons au contraire en remercier la divine Providence, et entrer dans ses vues par notre fidélité et notre piété, surtout lorsqu'il s'agit des sanctuaires dédiés à la très miséricordieuse et très Sainte Vierge Marie.

« Au milieu des justes sujets d'affliction qui inondent d'amertume les cœurs vraiment catholiques, dit un homme distingué par l'étendue du savoir et la hauteur de l'intelligence (1), la Providence laisse apparaître dans ces jours de douloureuses angoisses bien des signes consolateurs de son action sur les destinées à venir de son Eglise et de la Foi dont elle est l'infaillible et permanente dépositaire.

Le plus remarquable de ces signes est le développement du culte de l'auguste et divine mère de Jésus-Christ. Quel est en effet le catholique dont l'âme n'a point été pieusement émue et religieusement consolée en voyant le zèle avec lequel les fidèles multiplient les expressions du culte dont elle est le légitime et pur objet ? De toutes parts les antiques sanctuaires de Marie se relèvent, et l'image vénérée de la Sainte Mère de Dieu domine en protectrice nos cités… Toutes les grandes villes de France ont d'illustres pèlerinages où la piété va entretenir ses ardeurs.

Paris et le monde catholique ont appris à connaître N. D. des Victoires, dont une archiconfrérie redit partout et le nom béni et le pouvoir souverain. Lyon contemple au haut de la montagne de Fourvières l'auguste Protectrice qui préside depuis tant de siècles aux destinées de cette pieuse cité, pendant que la catholique Marseille repose et se développe aux pieds et sous les yeux de Celle que les habitants appellent la bonne Mère.

Bordeaux, cette illustre capitale de l'Aquitaine,ne pouvait être oublié. Sa province, qui reçut la foi de la bouche de saint Martial, l'un des soixante-douze disciples, avait de trop légitimes droits aux faveurs de la Reine des Apôtres. Voilà que de nombreux sanctuaires ensevelis sous leurs ruines renaissent à une existence plus glorieuse. N. D. d'Arcachon, mystérieusement cachée sous les pins qui en ombragent le sanctuaire, étend un regard protecteur sur le bassin et ses périlleuses passes. N. D. de la Fin des terres sort des sables dont les tempêtes avaient rempli son antique enceinte . N. D. de Montigaud a vu son étroite chapelle céder la place à un plus noble et plus vaste sanctuaire. N. D. de Verdelais, sous la direction zélée et intelligente des Pères Maristes, a multiplié pour les nombreux pèlerins qui la visitent les sources d'édification et de salut. Mais comme Paris, Lyon et Marseille, Bordeaux possède un pèlerinage fécond en béné dictions : N. D. de Talence ».

Situé à la porte de l'illustre cité, au milieu de riantes et délicieuses villas, fréquenté par tout ce que la piété a de plus distingué dans l'antique capitale de l'Aquitaine, connu de tous les cœurs affligés qui sont venus y puiser force et consolation, cher à tous ceux qui le visitent, le Sanctuaire de N. D. de Talence mérite que l'on publie ses titres nombreux à la dévotion des serviteurs de Marie. Nous nous proposons de faire connaître ces titres. D'autres atteindraient le but avec plus de charme et d'éloquence, nul ne le poursuivrait avec plus d'amour. Si la reconnaissance pour bien des grâces reçues est un titre à bien faire, nous pouvons entreprendre notre œuvre avec confiance. Nous la plaçons sous la protection de Celle que nous désirons vivement faire mieux connaître et mieux aimer.

(1) M. l'abbé Sabatier, doyen et professeur d'éloquence sacrée à la Faculté de Théologie de Bordeaux, qui a eu l'obligeance de nous communiquer quelques notes manuscrites sur le sujet que nous traitons.

Histoire de Notre Dame de Talence
ou de Rama

Chapitre 1er

État de l'Église d'Aquitaine vers l'an 1132

Depuis le mois de février de l'an 1130, époque de la mort du Souverain Pontife Honorius II , l'Église entière était agitée par de violentes tempêtes. Effrayé de la guerre scandaleuse qui commençait à éclater, le cardinal Grégoire de Saint-Ange, élu pape le jour même des obsèques d'Honorius, et reconnu sous le nom d'Innocent II, n 'avait accepté la triple couronne qu'après avoir été menacé d'anathème par ses frères les cardinaux électeurs. Pierre de Léon achetait la tiare le même jour et levait autel contre autel. Il se rendit en armes dans l'église de Saint-Pierre, se posa comme étant le pape véritable et prit le nom d'Anaclet. Le scandale eut bientôt dépassé toutes bornes. Anaclet se servait de son autorité usurpée pour piller les trésors du sanctuaire et dépouiller les pèlerins de Jérusalem et de Rome ; puis, il se servait de ces trésors d'iniquité sacrilègement entassés pour tromper les nations et se faire accepter comme pape légitime. La plus grande partie de la France se rangea sous l'obédience d'Innocent, mais les provinces de la Guyenne et de l'Aquitaine furent un instant exposées aux ravages du schisme.

Gérard, évêque d 'Angoulême, à qui le pape Honorius avait confié la légation d'Aquitaine, reconnut d'abord le pape Innocent. Mais comme l'intérêt était le seul mobile de ce triste évêque, le même intérêt le jeta bientôt dans le parti de la révolte. Le nouveau pape n'ayant pas cru devoir lui continuer l'importante commission de la légation d'Aquitaine, Gérard s'adressa aussitôt à l'anti-pape Anaclet, et devint la cause de tous les ravages du schisme et le chef d 'une insurrection religieuse dans nos contrées d'Occident. Chez lui le savoir-faire suppléait à la science, et l'audace au droit et à la vertu. Il sut s'emparer de la confiance de Guillaume, duc d'Aquitaine et comte de Poitou, fit chasser par ce prince plusieurs évêques de leurs sièges, et retint pour lui l'archevêché de Bordeaux, sans abandonner l'évêché d 'Angoulême. Il ne put cependant rendre les Aquitains schismatiques : les évêques de la province résistèrent, et les fidèles refusèrent de céder à la séduction. D'ailleurs saint Bernard, qui, appelé peu auparavant par Louis-le-Gros au concile d'Etampes, avait fait triompher la cause de la justice, veillait avec une tendre sollicitude et un zèle tout divin sur cette noble portion de l'Église des Gaules.

Guillaume IX, duc d'Aquitaine, était le seul appui du parti de l'anti-pape en-deçà des Alpes. Mais la puissance de ce prince s'étendait sur des peuples éclairés et sur les plus riches contrées de l'Occident. Né l'an 1099, le duc succéda en 1128 à Guillaume VIII, son père.

Jeune encore à l'époque du schisme d'Anaclet, il subit facilement l'influence de Gérard ; d'une nature violente, il se livra à tous les emportements de son caractère irascible contre les opposants ; aux yeux de la sagesse humaine il semblait devoir être un obstacle invincible à la paix de l'Église. Une première fois saint Bernard accourut à Poitiers ; mais la douceur, la patience et l'habileté du saint échouèrent devant les intrigues de Gérard. Après le départ de Bernard, le doyen de Poitiers brisa l'autel sur lequel le grand abbé de Clairvaux avait offert le saint sacrifice, et la réconciliation parut plus impossible qu'auparavant. Saint Bernard avait appris, au pied du crucifix, que la véritable charité ne se lasse jamais, et il ne tarda pas à revenir en Aquitaine. Cette fois , il accompagnait Geoffroy, évêque de Chartres et légat du Saint-Siège. Voici le récit de cette légation , pris dans la Chronique Bordeloise, sous la date 1132 :

« *Geoffroy, evesque de Chartres , est envoyé en Guyène come legat du Saint-Siège apostolic, par le pape Innocent. Par l'authorité duquel, et exhortations de saint Bernard , Guillaume, duc de Guyène, ayant quitté le parti d'Anaclet, pape scismatique, se remet en l'obeissance de l'Eglise romaine ; et les Eglises de Guyène, lesquelles, par les mauvais artifices dudict Guillaume, avaient recognu ledict Anaclet, sont réconciliées avec ledict Innocent* » (1).

L'éloquence persuasive et entraînante de saint Bernard triompha en effet complètement. Le duc fut converti ; les évêques chassés de leurs sièges furent rétablis dans leurs droits, et la paix fut rendue à l'Église d'Aquitaine. À
partir de ce jour, Guillaume fut changé en un homme nouveau. La fin de sa vie nous est racontée par plusieurs historiens. Voici d'abord ce qu'en dit M. l'abbé Rohrbacher, dans son Histoire universelle de l'Église catholique (2) :

« *Il (Guillaume) s'appliqua sérieusement à expier ses fautes passées. Dans son testament, qu'il fit en présence de l'évêque de Poitiers, il témoigne un grand regret de ses péchés, s'abandonne entre les mains de Jésus-Christ, et déclare qu'il veut le suivre en renonçant à tout pour son amour ; il recommande ses filles au roi de France, et lui offre en mariage, pour son fils, sa fille Eléonore, avec l'Aquitaine et le Poitou pour dot. Après avoir ainsi réglé ses affaires , le duc Guillaume IX fit un pèlerinage à Saint-Jacques en Galice, et, après avoir reçu le Saint Viatique, mourut devant l'autel de Saint-Jacques, le vendredi, 9 d'avril 1137, à l'âge de trente -huit ans* ».
La chronique bordelaise des ducs d'Aquitaine s'accorde à peu de chose prés avec le célèbre historiographe de l'Église.

« *Corrigé par la sainte véhémence de saint Bernard, et par ses prières, il fut tellement converti, qu'il fit de belles fondations, et dons à diverses églises, mêmes à Poitiers ; et pour se préparer à bien mourir, mena une vie sainte ; sur ses vieux ans s'en alla en pèlerinage en Espagne, mourut en un hermitage, implorant dévotement l'assistance de Dieu, et demandant avec pleurs à sa Divine Majesté pardon de ses péchés* » (3).

Nous n'avons pas à faire concorder les deux auteurs sur les points accidentels qui les séparent. N 'envisageons que ce qui est admis par les deux, et concluons. Un double fait ressort avec évidence de cette esquisse historique : celui des profonds désordres, des malheurs et de l'incertitude douloureuse des populations de la Guyenne dans les premiers temps du règne de Guillaume; et celui d'une consolante et glorieuse restauration religieuse après la con version de ce prince. Or, si nous voulons consulter l'histoire de tous les temps, nous trouvons que Dieu, toujours attentif à placer le remède à côté du mal, fait surgir du sein même des orages des souffles bienfaisants qui, chassant les nues, deviennent le principe du calme et de la sérénité. Ainsi, pour le chrétien, il n 'est point de malheur sans consolation ni de ruine sans espérance. La plupart de nos sanctuaires les plus vénérés de France ont, en effet, pris naissance à l'époque où la prétendue réforme couvrait l'Europe de ruines et plongeait les âmes dans le désespoir par un impie fatalisme, issu des doctrines que Luther enseigna dans le livre célèbre du Serf arbitre. C'était comme l'étoile au milieu de la tempête ; c'était la manifestation des miséricordes maternelles au moment où la milice des hommes allumait les vengeances divines. Mais quel temps fut plus orageux que le règne de Guillaume IX ? Quelle contrée, à cette époque, fut plus agitée que l'Aquitaine ? Nous ne devons donc pas être surpris de voir Marie manifester cette maternelle charité, qui prit naissance au Calvaire, par de miséricordieuses apparitions, en faveur de sa glorieuse Eglise des Orientalis , Delphin, Seurin etAmand. Nous ne devons pas être plus surpris de voir, sous le règne d 'un prince devenu par la pénitence un homme de Dieu et un saint, s'élever des sanctuaires consacrés à Celle qui fut toujours le refuge des pécheurs, et s'ouvrir de nouveaux asiles, où toutes les larmes et toutes les infortunes devaient trouver la consolation, la force et l'espérance.

Notes

(1) Chroniques Bordeloises, p. 13.

(2) Tome XV, p. 319, de la deuxième édition.

(3) Chroniques Bourdeloises. Ducs d'Aquitaine, p. 6.

Chapitre II

Origine du pèlerinage de Notre Dame de Talence

I. Dénominations diverses du Sanctuaire

Le Sanctuaire dont nous allons rechercher l'origine, a reçu plusieurs noms qui, bien examinés, se réduisent à un seul : *Notre Dame des Bois*.

Le nom primitif est *Notre Dame de Rama*, mot qui, dans l'idiome de la province d'Aquitaine, signifie *bois* ou *forêt*, du latin *Ramus*. Nos pères allaient dans les bois qui entouraient la ville de Bordeaux, confier leurs espérances et leurs craintes à l'auguste Reine du Ciel. Il semble que le mystère et le profond recueille ment de la forêt s'harmonisaient avec leur imagination et leur amour du merveilleux. Ils allaient invoquer en secret la mère de Dieu et la nôtre: la solitude éloignait le bruit du monde qui les aurait détournés de la prière, et le désert ensevelissait dans son silence les derniers échos de leurs veux et de leurs supplications.

Mais plus tard la forêt fut coupée, et le sanctuaire prit le nom de *Notre Dame de Tala*, d'où est venu celui de Talence. Le pèlerinage prenait ainsi des noms qui, pour le peuple, étaient un souvenir historique. *Tala* vient en effet du mot celtique *Tal*, signifiant coupe d'un objet quelconque. Telle est du moins l'interprétation de M. Court de Gebelin, dans son dictionnaire étymologique de la langue française. Selon d'autres auteurs, cette dénomination signifiant aussi pillage, dégât, remonte rait aux guerres qui dévastèrent l'Aquitaine pendant la possession de la province par les Anglais. D'autres enfin donnent au nom de *Talence* la signification de *coupe de bois*, suivant en cela l'idiome du peuple, et affirment que cette coupe fut celle d'une forêt appelée auparavant Rama, et qu'elle fut exécutée pour cause de sécurité publique. L'existence de cette forêt au XIIIe siècle est constatée par tous les chroniqueurs. Une enquête fut même ordonnée pour en déterminer les bornes, selon ce titre des Rôles gascons : *De inquirendo de metis forestæ Burdigalensis*. Les ravages des Normands pendant près d'un siècle avaient dépeuplé le pays, « et il n'était pas possible, dit l'auteur, des Variétés Bordeloises, que les environs d'une ville saccagée et dépeuplée ne fussent couverts de bois, qui est une des productions naturelles de la terre lorsqu'elle n'est pas cultivée, et qu'elle est abandonnée à elle-même » (1).

C'est là que nos pères venaient invoquer la Consolatrice des affligés. Et lorsque des malheurs publics firent couper la forêt que des premiers malheurs avaient fait pousser, les fidèles continuèrent à demander à la Vierge des douleurs secours et protection. Il appartenait à Notre-Dame de Rama de s'identifier avec les infortunes de Bordeaux, et d'en perpétuer le souvenir par ses différents noms.

C'était l'ordre établi de Dieu ; ainsi, auprès de la douleur, le Seigneur plaçait dans le cœur de sa Mère un trésor inépuisable de grâces et de guérisons (2).

II. Origine proprement dite du pèlerinage

Le moment était venu où le Seigneur voulait faire luire un rayon d 'espérance sur l'Église d'Aquitaine, et consoler les populations affligées de cette antique et religieuse province. Les ravages du schisme d'Anaclet, les violences de Guillaume, la félonie de Gérard, non moins que les guerres continuelles, avaient jeté le découragement dans tous les cours. Et puis, des nuages gros de tempêtes apparaissaient encore à l'horizon : de nouveaux et plus grands malheurs se préparaient pour l'avenir. Aussi, la très sainte Vierge Marie étant apparue dans sa sixième douleur, c'est-à-dire tenant sur ses genoux notre Seigneur descendu de la croix, les fidèles la proclamèrent la Consolatrice des affligés, et s'empressèrent de déposer à ses pieds l'hommage de leur amour et de leur confiance.

« *L'an 1132, une chapelle fut construite à Talence, au lieu appelé Palanquette, en l'honneur de la très sainte Vierge, sous le nom de N. D. de Rama... Elle était fréquentée principalement aux fêtes solennelles de Marie ; une grande affluence de peuple s'y rendait pour honorer la mère de Dieu, dont la tradition publiait l'apparition miraculeuse en cet endroit* » (3).

Tel est le récit de M. l'abbé Ripolles, auteur d'une courte notice historique sur le pèlerinage, et curé de N. D. de Talence, homme estimé de tous à cause de l'énergie de son caractère et de sa loyauté. Nous ne savons où il a pris la date de 1132 pour la première construction d'une chapelle à N. D. de Rama, époque également assignée par la légende citée plus haut, mais nous ne saurions dou ter après une affirmation positive de sa part. Du reste, bien des raisons viennent appuyer l'assertion du vénérable M. Ripolles, et donner à la date indiquée une vraisemblance telle qu'elle devient une certitude pour des yeux non prévenus.

Nous avons vu l'état de l'Église d'Aquitaine vers l'an 1132. En comparant ce pèlerinage à tous ceux dont la France se réjouit et se glorifie à juste titre, on doit avouer que les évènements ne préparaient que trop les manifestations des miséricordes maternelles de Marie. Étudions aussi les quelques documents que nous possédons.

D'abord les anciens chroniqueurs s'accordent avec ce que nous appellerons volontiers les préparations providentielles, et confirment par l'antiquité qu'ils attribuent à N. D. de Talence la date assignée par l'auteur de la *Notice historique*. J. B. Alex. Souffrain, dans les *Essais, Variétés historiques* et notices sur la ville de Libourne et ses environs, s'exprime ainsi au sujet de N. D. de Mazerat : « Fondée vers l'an 1140 par la reine Eléonore ou Elionore, duchesse de Guyenne, femme de Louis le Jeune ». Plus loin le même auteur, commentant un manuscrit qu'il ne désigne pas, ajoute : « Cette note, extraite d'une pièce que nous avons sous les yeux indique en même temps l'ancienneté de la petite église de N. D. de Mazerat, laquelle est située à un mille de Saint Emilion, au couchant et au bas du coteau de la paroisse Saint-Martin, allant vers le lieu appelé Rivalon. Au reste, puisqu 'il s'agit ici de l'historique de cette église ou chapelle rivale pendant plusieurs siècles de celles de Verdelais et de Notre Dame de Talence, nous remarquerons qu'Eléonore de Guyenne ne fit probablement que la restaurer et la dédier à la Vierge ». La date de 1140 pour la fondation d 'une église qui, pendant plusieurs siècles, fut rivale de celle de Notre Dame de Talence, ne donne-t-elle pas de la vraisemblance à la date de 1132, attribuée par M . Ripolles à la fondation de notre pieux pèlerinage ?

L'auteur des *Variétés Bordeloises*, Tome IV, p. 52, vient proclamer à son tour l'antiquité du sanctuaire : « Il y a dans l'étendue de cette paroisse une chapelle appelée Notre Dame de Talence, qui est fort fréquentée, et où il se rend une grande quantité de peuple à certains jours de fête de l'année. Cette chapelle appartient aux Religieuses de l'abbaye de Fontevrault. Elle est connue dans les anciens titres sous la dénomination de N. D. de la Rame. Il y existait anciennement une communauté de religieux qui a été détruite ».

Enfin, dans les *Antiquités Bordelaises*, dont l'auteur ne saurait être soupçonné de crédulité, nous lisons : « La communauté de Talence renferme quatre églises encore subsistantes : celle de Saint Genès, la chapelle de Bardanac, la paroisse de Talence et Notre Dame. La dernière est la plus célèbre. Il y avait autrefois un Roumibage (pèlerinage) établi et très fréquenté à certaines fêtes de l'année. Cette dernière église est connue dans les anciens titres sous la dénomination de *Notre Dame de la Rame*, parce qu'elle était environnée d 'un petit bois. Il y existait anciennement une communauté d'ermites de Saint-Augustin ; sa destruction n'empêcha pas qu'on n'en formât un bénéfice à la collation de Fontevrault, sous le nom de prieuré de la *Rame-Dieu*. Son titulaire avait une maison dans le quartier démoli pour bâtir le Château-Trompette ; car, dans un titre de 1435, nous avons trouvé la confrontation d'une maison située rue Chanteranne, près la maison et le jardin du prieur de la *Rame-Dieu*. Cette chapelle était abandonnée et sans couverture, lorsque le bruit de quelques miracles y attira, il y a une soixantaine d 'années (4), maintes offrandes qui ont servi à la faire réparer ».

L'antiquité du pèlerinage de Notre Dame de Talence ressort évidemment des documents rapportés. L'existence des ermites de Saint Augustin desservant le Sanctuaire avant les Dames de Fontevrault sert de confirmation, puisque tous les auteurs s'accordent à reconnaître que ces Dames possédaient ce bénéfice à une époque fort reculée. Nous verrons plus tard que le Sanctuaire fut dépouillé pendant les guerres qui ensanglantèrent la Guyenne dès le commencement du XVe siècle. Mais il est certain que plusieurs siècles auparavant Notre Dame de Mazerat était la rivale de Notre Dame de Talence ; il est certain que Notre Dame de Talence est donnée comme point de comparaison afin de faire ressortir l'importance et l'antiquité de la première. Il y avait autrefois un roumibage (5), c'est-à-dire un pèlerinage. Si les échos du Sanctuaire pouvaient redire, après des siècles écoulés, les gémissements de la douleur épanchée dans le coeur de la Vierge des souffrances, et les consolations reçues !... Mais Dieu se plaît à cacher ses secrets afin de laisser plus de mérite à notre foi.

La possession de la chapelle et du prieuré de la *Rame-Dieu* par les Dames de Fontevrault se perdant dans une antiquité incontestée et servant d'appui à la tradition que nous venons d 'établir, il ne sera pas sans intérêt de rechercher les différentes circonstances qui ont dû déterminer la collation de ce bénéfice en faveur de cet ordre célèbre. Le nom d'Eléonore doit se trouver tout naturellement dans ce récit.

Robert d'Arbrissel ayant reçu du pape Urbain II l'ordre de prêcher partout en qualité de missionnaire apostolique, gagna bientôt à Jésus-Christ une multitude de personnes des deux sexes. Cette foule accompagnait le missionnaire, qui la conduisit au désert, dans un lieu appelé Fontevrault (Fontaine de Saint Evrault), où il fonda un double monastère, plaçant ses disciples dans deux maisons distinctes et sévèrement séparées , l'une pour les hommes et l'autre pour les femmes. Afin d'honorer plus parfaitement la très sainte Vierge et de rappeler l'autorité que Jésus-Christ lui avait donnée sur saint Jean lorsqu 'il avait dit : « Voilà votre mère » (Jn. 19, 26), Robert établit l'abbesse de Fontevrault supérieure des deux monastères. L'occupation des femmes de cet ordre était de chanter, au chœur, les louanges de Dieu et de remplir de pieuses fonctions. Les hommes, au contraire, après leurs exercices spirituels, s'occupaient à défricher la terre ou à travailler à quelques métiers pour les besoins des deux communautés. Le pape Pascal II confirma cet ordre en 1106. Mais la ferveur du fondateur et de ses disciples, jointe au prestige de la nouveauté, explique la rapidité avec laquelle cette

institution s'étendit. Que de femmes illustres allèrent s’ensevelir dans les solitudes de Robert d’Arbrissel ! Là, elles étaient éloignées du monde et cependant elles conservaient une autorité qu'il est bien difficile d’abdiquer lorsqu'on l'a exercée dès l'enfance.

On sait qu'Eléonore, après une vie qui restera toujours un problème, se retira chez les Dames de Fontevrault. Même du temps où répudiée malheureusement par Louis-le-Jeune elle pouvait prêter des armes à une critique malveillante, elle avait coutume de doter les Eglises, à l'exemple de son père ; à plus forte raison, après avoir adopté la famille religieuse de Robert d 'Arbrisel, elle dut chercher à étendre le royaume de Jésus-Christ et de sa sainte Mère. L 'ordre qui avait donné asile à ses dernières années était, par le fait même de son institution et par le caractère original de sa constitution, toute une hymne de louange envers Marie. D'ailleurs, *N. D. de Rama* était dans une solitude d'autant plus profonde qu'elle était environnée de bois, et d'autant plus propre à attirer les âmes qu'elle était voisine d'une catholique et opulente cité. De plus, le santuaire nouvellement construit était sur le chemin de Saint- Jacques, où le duc Guillaume était allé terminer sa vie de pénitence et de sainteté . Combien de motifs pour déterminer Eléonore à confier cette église aux soins des Dames de Fontevrault ! Ainsi se comprend le mot de J.-B. Alex. Souffrain : « L’Église de Mazerat fut pendant plusieurs siècles rivale de celle de N. D. de Talence ». L ’une fut fondée en 1132, l'autre en 1140 ; toutes les deux reçurent les soins pieux d'Eléonore, celle de Mazerat parce que la reine pénitente la restaura et la dédia à Marie , celle de Talence parce que la même reine la confia à la garde des Dames de Fontevrault.

Telle est la tradition du pèlerinage. Elle ajoute que le sanctuaire fut construit à cause de l'apparition miraculeuse de la Vierge des douleurs au milieu de la forêt. Et certes, nul sujet ne va au cour brisé par les mécomptes et les déceptions de la vie, ou écrasé sous le poids du malheur, comme le sujet représenté à *N. D. de Rama*. La statue rappelant le prodige,et conservée dans le Sanctuaire avec vénération, était celle de Marie tenant entre ses bras son divin Fils descendu de la croix. « Cette antique image, dit l'Auteur déjà cité de la *Notice historique*, était chère aux habitants de Bordeaux : en priant à ses pieds ils avaient souvent reçu des grâces privilégiées de la Mère de Dieu, et obtenu la cessation des calamités publiques ». Dès le principe, la Vierge du Calvaire était comme une étoile d'espérance au milieu de la plus terrible des tempêtes ; elle montrait le port au-delà des vagues furieuses amoncelées par les vents des passions humaines, elle soutenait les courages abattus et consolait les cours bons et pieux. Du reste le mal n'aurait pu être plus grand : L’Église d'Aquitaine allait devenir la proie du schisme. Mais une Protectrice se montrait pleine de miséricorde et de charité ; elle tenait dans ses bras, l'offrant à l'adoration et à l'amour des chrétiens, le Dieu victime qui devait sauver son peuple comme il avait sauvé le monde sur la croix.

Ainsi l'origine de *N. D. de Rama* ou de *Tala* se présente à notre piété avec tous les caractères de la vénération des siècles. Si quelques nuages se trouvent sur les hautes cimes de la tradition, ils ne peuvent cependant empêcher la lumière, et il est certain que le pèlerinage était florissant dès le XIIe siècle. Ce sanctuaire béni était placé à la porte de Bordeaux comme pour en défendre l'entrée aux mauvaises influences. Attirant tour à tour toutes les générations, il était le confident le plus aimé de toutes les joies et de toutes les larmes. Un savant auteur ne craint pas d 'affirmer que dans cette miséricordieuse enceinte « se renouvellent constamment, depuis des siècles, les plus attendrissantes guérisons des maux du corps et de l'âme » (6).

Notes

(1). Variétés Bordeloises, tome IV, p. 61.

(2) L'on trouve au bas d'une gravure du XVIIIe siècle, représentant N. D. de Talence, la légende suivante : « *Chapelle de Talence. N. D. de Bon Port. Je fus construitte l'an 1132, et fut détruite du tempt des guerres, et je fus retablie l'an 1730 , par la charité des fidelles chrétiens, ayant opéré nombre de miracles* ».

Nous nous contentons de mentionner cette touchante dénomination donnée sans doute par quelque marin sauvé du naufrage. Quant aux dates indiquées, nous les retrouverons dans la suite du récit.

(3) Notice historique sur N. D. de Talence, p. 5.

(4) Les Antiquités Bordelaises parurent en 1787.

(5) Ce mot, dérivé du latin *Romam agere*, aller à Rome, signifie pèlerinage : il est encore usité dans les idiomes populaires du Midi de la France. Rome étant le type de tous les lieux consacrés par la religion, les populations chrétiennes identifièrent ce grand nom avec la piété qui les portait à visiter les tombeaux des saints et les sanctuaires de la Mère de Dieu. On appela Romiers tous les pèlerins ; et les lieux de station où les pieux voyageurs se reposaient de leurs fatigues et retrempaient leurs forces dans la prière, comme la route qu'ils suivaient rappelèrent la ville sainte. L'abbé Baurein dit, en parlant de l'hôpital de Bardanac, établi dans Talence : « Le chemin de la poste de Bordeaux à Bayonne, anciennement appelé le chemin Romiu, c'est-à-dire des pèlerins, borde cet ancien hôpital ». C'est en effet la route que devaient suivre les nombreux pèlerins qui, de toutes les parties de l'Europe, se rendaient à Saint-Jacques de Compostelle.

(6) Dictionnaire théologique, art. Pèlerinages, publié par M. l'abbé Migne.

Chapitre III

Talence ancien

Son territoire. - Ses différentes églises. - Importance de la paroisse et du pèlerinage.

Nous avons maintenant à raconter les phases diverses de bonheur et de malheur, de gloire et d'humiliation par lesquelles est passé le pèlerinage de N. D. de Rama. Nous le verrons identifiant ses destinées avec celles de Bordeaux et de la Guienne ; il fleurira lorsque la capitale de l'Aquitaine sera dans la joie et dans la gloire ; il s'enveloppera de ténèbres lorsque de nouvelles épreuves viendront désoler la cité ; mais il sortira toujours à temps de son obscurité pour soutenir et relever les âmes effrayées et abattues. Avant de commencer ce récit, nous devons cependant étudier les circonstances territoriales, civiles et religieuses dans lesquelles se trouvait Talence avant les bouleversements de 1793.

Situé agréablement sur les bords du ruisseau des *Maillerettes*, et à la porte de Bordeaux, le territoire de Talence a été de tout temps recherché par les riches familles de l’antique capitale de la Guyenne. Les anciens Romains, frappés déjà de la sympathie des Aquitains pour les forêts et les champs situés au Midi, presque sous les murs de la ville, y élevèrent plusieurs monuments que les guerres nombreuses de la province renversèrent plus tard. C'est surtout sous Abderame, lors de l'occupation par les Maures du pays compris entre Bordeaux et Langon, et s'étendant de la Garonne aux Landes, que le vandalisme musulman fit disparaître les derniers restes de l'antiquité romaine. Après l'expulsion des fils de Mahomet, la contrée qu'ils avaient occupée conserva leur nom et forma l'archiprêtré de *Cernès*. Ce mot est en effet une corruption de celui de *Sarnès*, qui lui-même dérive de *Sarcinium*, lieu occupé par les Sarrasins (1). Le chef-lieu de cet archiprêtré était Saint-Pierre de Gradignan, paroisse limitrophe de celle de Talence, et sur laquelle se trouvait l’antique château des seigneurs d'Ornon. Une grande partie du territoire de Cernès dépendait de ces seigneurs. Leur comté tomba dans la suite au pouvoir du roi d'Angleterre, Richard II, qui en disposa en faveur du comte de Dorset, après avoir établi ce dernier lieutenant du roi en Guyenne (2).

Comprise dans cet archiprêtré, la paroisse de Talence en était, sans nul doute, l'une des plus importantes. Nous avons vu, en effet, que sur son territoire quatre églises avaient été élevées. Au point de vue de la paroisse, la principale de ces églises était celle de Saint Genès. Mais cette église bâtie pour ainsi dire aux portes de Bordeaux et touchant à Sainte Eulalie, ne pouvait permettre aux fidèles une obéissance parfaite à tous leurs devoirs religieux. En faveur des populations dispersées sur un vaste terrain, il fallut construire l'église Saint Pierre, au lieu où se trouve actuellement le bourg. Occupant le centre de la paroisse, cette nouvelle église fut justement regardée comme la plus favorable au service divin. Aussi le presbytère y fut annexé, et le curé de Talence, qui était gros décimateur, y résida habituellement.

« Outre ces deux églises, dit l'auteur des Variétés Bordeloises (3), il existe encore dans la même paroisse la chapelle du prieuré de Bardanac ». Fondé aux confins des parois ses de Talence, de Pessac et de Gradignan, ce prieuré avait été primitivement un hôpital bâti pour les pèlerins qui allaient de Bordeaux à Saint-Jacques de Compostelle. L'hôpital de vint ensuite un simple prieuré. On voit dans un titre de 1459 que Hugues de la Brosse, abbé du monastère de Terrasson, dans l'ancien diocèse de Sarlat, était administrateur spirituel et temporel de Bardanac. Le service religieux devait souffrir beaucoup de cet état de choses : le diocèse de Sarlat, séparé de celui de Bordeaux par tout le diocèse de Périgueux, dont il fait aujourd'hui partie, était trop éloigné de Talence pour que l'administrateur surveillât le délégué chargé de ce service, et de là, sans nul doute, naissaient bien des abus. Aussi le prieuré fut plus tard uni au collège des Jésuites de Bordeaux, aux applaudissements de tous les hommes de bien.

Cependant la chapelle la plus importante à bien des points de vue, la chapelle la plus illustre et la plus chère aux habitants de Bordeaux, était celle de Notre-Dame. « Il s'y rendait une grande quantité de peuple, dit l'auteur des Variétés (4) ; car là, selon une parole déjà citée, se renouvelaient constamment, depuis des siècles, les plus attendrissantes guérisons des maux du corps et de l'âme ». Le Sanctuaire s'élevait non loin du ruisseau, entre la route de Bayonne et celle de Toulouse, au lieu appelé Palanquette, à peu de distance de l'église Saint-Pierre. La profondeur des bois, la fraîcheur des eaux, le mystère de la solitude, le sujet miséricordieux représenté par la statue, le souvenir de nos pères qui tant de fois avaient prié sur les dalles usées d'un temple modeste, tout cet ensemble de beautés de l'ordre naturel et de l'ordre surnaturel portait l'âme au recueillement, à la piété et à la confiance. D'ailleurs, si le Sanctuaire ne posséda jamais de grandes richesses, il fut du moins toujours fécond en bénédictions divines. Dans son sein, aux pieds de la Vierge des indicibles douleurs, l'expérience de la maternelle miséricorde de Marie ouvrit constamment le cœur de ceux qui vinrent implorer la consolation, le secours et la grâce.

Ainsi, il est vrai de dire que Talence fut toujours comme une enceinte sacrée, comme le lieu privilégié au point de vue de la religion et de la piété. Mais l'on se demande pourquoi cette paroisse se trouvait si richement dotée de temples saints, tandis que près d'elle des territoires importants et étendus étaient privés d'églises et de tous secours religieux. Sans doute ce fait est expliqué par le choix de Marie, par la résidence miséricordieuse où la Mère des douleurs distribuait ses largesses. Toutefois, nous croyons trouver une seconde raison de ce fait dans la présence des familles nobles qui y habitaient, comme à l'ombre du sanctuaire, et sous la protection de la Mère de Dieu.

Le premier château était sans contredit celui de *Thouars*. D'abord résidence de la famille d'*Agès*, ce château devint plus tard la propriété de la noble maison de Gourgues. En 1565, lorsque la famille d'Agès l'habitait encore, le roi Charles IX y séjourna plusieurs jours, attendant, pour entrer solennellement dans Bordeaux, que tous les préparatifs fussent terminés. On prétend que ce même château de Thouars était le rendez-vous de chasse des rois d'Angleterre, lorsqu'au temps de l'occupation, ils faisaient quelque séjour dans la capitale de la Guyenne. À l'extrémité de la forêt, dont les échos redirent si souvent les cris des piqueurs et les bruyants aboiements des meutes royales, *N. D. de Rama* résidait humiliée sous les ruines amoncelées par le vandalisme de l'impiété, bénissant la province entière et lui promettant de meilleurs jours. Près de la s'est élevé plus tard un hameau dont le nom rappelle l'antique usage de sonner de la corne pour réunir les piqueurs et les compagnons de chasse, comme aussi les frères d'armes qui veillaient à la défense du foyer. Le nom de *Courneau* n'est pas particulier au hameau situé autre fois à l'entrée de la forêt : il a été donné à trois agglomérations formées sur le seul territoire de Talence, et on le trouve en plusieurs autres lieux, où se sont rencontrées les mêmes conditions.

La seconde maison noble de Talence était celle de *Monadey*. Ce nom tiré de l'idiome du peuple et signifiant *Monayeur*, dit clairement l'origine de la famille. Les *Monadey* étaient puissants par la fortune et par les hautes fonctions qu'ils remplissaient : plusieurs des membres de cette famille ont été maires de Bordeaux, et tous ont occupé un rang illustre. Déjà, au XIVe siècle, l'un d'entre eux, alors maire de la cité, fournit au roi d'Angleterre un otage pour la délivrance du prince de Salerne.

Enfin, les nobles familles de Rostaing et de Guionnet habitaient la même paroisse de Talence. On dit qu'Henri IV coucha dans le château des Guionnet, l'avant-veille de la fameuse bataille de Coutras.

Ces quelques mots suffisent pour faire com prendre l'importance du territoire sur lequel on avait élevé tant d'églises, et qui possédait le sanctuaire le plus cher aux habitants de Bordeaux. Notre Dame, avons nous dit, se trouvait au centre de la paroisse. Tandis que les guerres civiles et étrangères qui, pendant plusieurs siècles, ont ensanglanté notre patrie , en désolaient les provinces méridionales de l'Ouest, la *Vierge de Rama*, dont le nom et les larmes rappelaient si bien les douleurs de Rachel, était placée au milieu des familles les plus mêlées aux mouvements politiques de la nation, afin d'incliner les vainqueurs à la miséricorde et à la paix, et afin de consoler et de relever les opprimés et les vaincus. D'autre part, les grands et les rois allaient tour à tour honorer de leurs visites les familles illustres propriétaires du territoire de Talence, et il est vraisemblable qu'ils ne se rendaient pas dans ce lieu sanctifié sans aller offrir leurs vœux et leurs prières à Celle que l'on n'invoqua jamais en vain.

Notes

(1) Quelques auteurs font dériver Sarnès du mot celtique *Sarn*, chemin, voie, pavé. Les anciens titres donnent aussi à l'archiprêtré de *Sarnès* ou *Cernès* le nom de terre gasque ou dévastée. Les voies romaines qui sillonnaient le pays expliqueraient le premier nom ; le passage des Sarrasins expliquerait le second.

(2) *De Castro d'Ornon juxtà civitatem Burdigalæ, concesso Johanni Marchioni Dorset*. Rôles gascons de 1398 et 1399.

(3) Variétés Bordeloises, tome IV, p. 52.

(4) Variétés Bordeloises, tome IV, page 52.

Chapitre IV

Premiers malheurs du sanctuaire

Le sanctuaire fut profané sous la domination des anglais. Le silence et les ruines régnèrent pendant des siècles au lieu où naguère les populations venaient prier et chanter les louanges de Marie. Obéissant à l'étranger, les habitants de la Guyenne semblèrent suspendre les harpes de leur amour comme firent autrefois les Hébreux sur les bords des fleuves de Babylone ; la miséricordieuse chapelle fut presque entièrement détruite ; l'on put croire que les bienfaits de N. D. de Rama étaient oubliés. Hélas ! Des hommes méchants et aveuglés avaient porté la spoliation et le sacrilège dans l'enceinte bénie ; des siècles d'oubli passèrent tristement sur ce lieu consacré par une longue série de grâces célestes de la part de Marie, et de reconnaissance de la part des fidèles.

Mais la divine Providence ne permit pas que cet oubli, en quelque sorte matériel, prît possession des cours. « On visita encore le monument désolé, on vint verser sur sa ruine des larmes de regret et d'espérance ; et si la sainte Vierge fut privée de sa glorieuse demeure, elle trouva un asile plus cher dans le coeur de ses enfants. La piété garda comme un précieux souvenir les traditions des ancêtres : on venait toujours dans la campagne solitaire où fut jadis N. D. de Rama. Il paraît même qu'à la fin du XVIIe siècle, des tentatives furent faites pour renouveler les pratiques du culte de Marie : une fois par an on célébrait la sainte Messe dans la chapelle en ruines. Mais l'édifice longtemps négligé, se démolissant chaque jour davantage, ne pouvait plus convenir aux cérémonies de la Religion. D 'ailleurs, l'heure de la restauration n'avait pas encore sonné. De glorieux précédents et une réputation lointaine attestèrent seuls les splendeurs évanouies.

Talence était abaissé jusqu'à l'ignominie d'une ruine pour que la seconde création destinée à lui rendre la vie parût un jour plus providentielle. Mgr d'Anglure de Bourlemont, archevêque de Bordeaux, interdit la chapelle, vers l'an 1690, comme étant impropre à tout office de l'église. Ce ne fut point un acte d'hostilité contre le pèlerinage, mais simplement une mesure de prudence, en attendant que des circonstances plus favorables et de nouveaux miracles pussent permettre la restauration. Ce prélat, loin de briser le roseau à demi rompu, voulut, par de sages règlements, rendre à Talence un éclat qu'il ne pouvait reconquérir subitement. Gémissant de la destruction du Sanctuaire, Mgr de Bourlemont songea à ranimer la foi éteinte, comme condition préparatoire au zèle qui reconstruit. S'il ne fut point le restaurateur du Sanctuaire, il eut le mérite de faire revivre dans la paroisse une antique dévotion. L'église Saint-Pierre, dont nous avons parlé, possédait une confrérie en l'honneur de son patron. Les anciens statuts en avaient été perdus, sans doute par l'incurie des membres. Sur la demande des confrères, Mgr de Bourlemont fit lui-même de nouveaux règlements et attacha des indulgences à leur observation... Cette confrérie devint importante et réunit dans ses rangs une grande multitude d'hommes. L 'acte d'érection est conservé dans les archives de la paroisse » (1).

L'esprit de foi et de religion était sans doute une salutaire préparation à une œuvre réparatrice que plusieurs siècles attendaient. Les derniers pans de mur du temple auguste élevé à Marie par la piété de nos pères allaient ensevelir tout souvenir pieux sous leurs décombres... Il semblait que c'en était fait du pèlerinage de N. D. de Rama. Cependant la foi qui revivait préparait la restauration, et le temps était proche où le Sanctuaire, renaissant de ses ruines, allait voir la fin de ses premiers malheurs et commencer une série nouvelle de grâces pour les cœurs des fidèles et de gloire pour lui-même.

(1) Extrait du travail du P. de l'Hermite, dont il est parlé dans la préface.

Chapitre V

Première restauration du sanctuaire

La Régence avait préparé les voies au philosophisme impur et menteur de Voltaire et de son siècle malheureux. C'était sous le règne de Louis XV. La Vierge des douleurs voulut servir de contrepoids à l'immoralité et à l'impiété qui devaient bientôt déborder jusqu'au peuple, en descendant du trône et des chaires académiques. Près de cinq siècles s'étaient écoulés depuis la première apparition miséricordieuse de Notre Dame de Rama ; plusieurs siècles avaient aussi passé sur le Sanctuaire depuis ses malheurs. Mais le moment était venu d'une nouvelle gloire, parce que c'était le moment difficile où les cœurs avaient besoin d'être protégés contre les dangers de la séduction et de l'erreur.

« Le 6 janvier 1730, disent les Annales de Bordeaux, des enfants de Talence, ayant découvert une statue de la Vierge sous les ruines d'une ancienne chapelle appelée *Notre Dame de la Rame*, depuis longtemps abandonnée, les habitants de cette paroisse crurent devoir faire rétablir cette chapelle et y exposer cette image à la vénération des fidèles. Les réparations étant achevées, l'église fut bénite et ouverte au public le 12 octobre 1731, et depuis elle a été très fréquentée ».

La statue miraculeuse retrouvée par des enfants livrés aux jeux innocents de leur âge, est celle que nous possédons encore aujourd'hui. À quelle époque remonte-t-elle ? Nous l'ignorons. Mais son ancienneté ne saurait être contestée, puisqu'en 1730 elle avait déjà été cachée pendant plusieurs siècles (1). Toujours est-il que, dès le 6 janvier de cette année mémorable, un grand concours de fidèles se fit à Notre Dame de la *Rame* ou des *Monges* (du latin *moniales*, religieuses). Les vieux souvenirs furent évoqués, les anciens redirent les traditions et les faits du temps passé, le pèlerinage ou *Roumibage* de Notre-Dame de la Rame reprit tout à coup sa vie et son éclat. Les habitants de Bordeaux et des pays voisins accoururent en foule ; le peuple, proclamant miraculeuse l'invention providentielle de la statue, on apporta des offrandes à l'image de Marie, on la couvrit d'*ex-voto* pieux, et une confiance enthousiaste reprit naissance dans tous les cœurs.

Cependant, l'antique ennemi voyait avec jalousie la salutaire influence de la sainte Mère de Dieu commencer à se faire sentir pour s'étendre comme une miséricordieuse protection sur ce sol trop longtemps oublié. Il suscita quelques malheureux qui voulurent, dès le premier jour, exploiter les manifestations de la piété populaire. Deux ou trois hommes, ambitieux et impies, cherchèrent à s'emparer des offrandes, sorte de dîme volontaire payée par la dévotion des fidèles à l'Image sainte. Ils ne purent réussir ; le tribut du peuple fut consacré à la construction du Sanctuaire nouveau. Le vénérable Lacourt était alors curé de la paroisse. Voyant avec peine que l'on accusait de superstition et de fanatisme l'empressement et la libéralité des pèlerins, il demanda une enquête ecclésiastique. En l'absence de l'archevêque, les trois vicaires-généraux de Mgr Cazaubon de Maniban, déléguèrent, pour cette œuvre, Pierre Ferbos, docteur en théologie, prêtre bénéficier de l'église Sainte Colombe, auquel ils adjoignirent, en qualité de secrétaire, Pierre Poncet, également prêtre et docteur en théologie. Le 12 janvier 1730, les deux délégués de l'autorité ecclésiastique se rendirent à Talence, reçurent la déposition du curé, et visitèrent la chapelle qui ressemblait à une ruine ; ils la trouvèrent remplie de pieux pèlerins. Des témoins nombreux furent entendus pendant plusieurs jours, et l'examen juridique constata la vérité des faits dont le bruit s'était rapidement répandu dans le peuple. Pendant l'enquête qui fut longue et minutieuse, le docteur Ferbos manifesta une grande prudence et une patience admirables. Enfin le procès-verbal favorable fut dressé et signé par le commissaire ecclésiastique et son secrétaire, et l'œuvre de restauration put être commencée et menée à bonne fin.

Les dames de Fontevraud , anciennes propriétaires et patronnes du Sanctuaire de la *Rame-Dieu*, appelé à cause d'elles Notre-Dame des Monges, vinrent un instant suspendre les travaux ; elles réclamèrent, en faveur de leurs anciens droits, par l'entremise d'un agent nommé Seurin. La cause fut portée devant Mgr Cazaubon de Maniban. Les visites et les offrandes incessantes des fidèles engagèrent l'archevêque à rendre au pèlerinage son ancienne splendeur. Du reste, la volonté de Dieu se manifestait trop visiblement pour que l'on pût résister plus longtemps. Le moyen le plus efficace pour atteindre le but proposé parut être de rétablir toutes choses dans les conditions premières. La chapelle fut donc rebâtie grâce aux dons généreux des pèlerins, et les dames de Fontevraud conservèrent leur titre de patronnes, avec le privilège de nommer l'aumônier du Sanctuaire.

À partir,de ce jour, la dévotion à la Vierge des douleurs, si bien nommée Notre Dame de Rama, alla toujours croissant. Les habitants de Bordeaux vinrent comme leurs ancêtres prier dans la chapelle de Talence. Pendant une calamité publique, les jurats de la ville, agissant au nom de la population, se rendirent auprès de l'Image miraculeuse, demandant secours et protection, et laissèrent en ex-voto un tableau qui est encore conservé dans le saint temple. Au-dessus du tableau on lit ces mots : « *Vœu des jurats de Bordeaux* » ; le costume des magistrats est celui qu'ils portaient au milieu du XVIIIe siècle ; les jurats sont à genoux devant la statue de Notre-Dame, vers laquelle ils élèvent leurs mains suppliantes.

Ainsi, tandis que, sapée avec une violence que l'audace des ennemis du christianisme pouvait seule égaler, la religion semblait devoir succomber sous les coups d'un philosophisme haineux et perfide, les habitants de Bordeaux, fidèles aux traditions de leurs pères, allaient dans le Sanctuaire de Talence combattre la haine des méchants par leur piété filiale envers Marie, et les mensonges d'une philosophie monstrueuse par leur confiance et leur foi. Le calme et la paix s'établissaient dans ces cours éminemment chrétiens ; la mère de la charité devenait le lien des familles, la Vierge de la pureté faisait aimer le parfum des vertus. On eût dit la fraîcheur d'imagination qui caractérisa le moyen-âge ; on eût dit la confiance naïve du berceau de l'Église. Notre-Dame de Rama, répondant à l'amour de ses enfants, laissait s'ouvrir son cœur maternel, débordant de miséricorde et de grâces, afin d'enrichir pour le ciel les pèlerins nombreux et fervents qui venaient la prier. Là aussi, aux pieds de cette Reine de la paix, dans le silence de la solitude on dut bientôt chercher un refuge, implorer un instant de repos et oublier le cri tumultueux des passions incendiaires qui agitaient notre malheureuse France. La négation de la foi et de Dieu avait amené le renversement de l'ordre, de la sécurité et du bien. À la douceur de la prière succédait la crainte de la mort. La Vierge des douleurs était invoquée comme la consolatrice des affligés... Mais le Sanctuaire lui-même devait s'associer au deuil de la capitale de la Guyenne, et retomber pendant une révolution impie dans l'opprobre de la ruine et de l'oubli.

(1) Nous regrettons vivement que l'on n'ait pas conservé à la statue la couleur noire traditionnelle remarquée sur les images de Marie, dans tous les lieux de pèlerinage. L'amour du joli ne devrait pas l'emporter sur l'inviolabilité sacrée des traditions.

Chapitre VI

Nouveaux malheurs et nouvelle restauration du sanctuaire

Nous n'avons pas à raconter les tristes évènements qui ensanglantèrent la France pendant les dernières années du XVIIIe siècle. Tous connaissent les serments schismatiques exigés du clergé, tous savent que l' exil ou la mort furent le partage des prêtres fidèles à leur foi et à leur Dieu. Placé tout près d 'une cité, sur la place de laquelle le tribunal révolutionnaire devait faire dresser l'échafaud permanent qui fit tant de martyrs, le Sanctuaire de Notre-Dame de Rama ne pouvait échapper aux fureurs des impies. Ses pieuses patronnes, les dames de Fontevraud et le chapelain furent contraints d'abandonner l'Image miraculeuse de la Mère des douleurs et le temple qui lui servait d'asile. Ils allèrent verser leurs larmes les plus désolées aux pieds de Celle que l'expérience et l'Église leur apprenaient à nommer notre douceur et notre espérance ; ils renfermèrent dans ce cœur maternel les angoisses et les frayeurs de leurs propres cours, et ils partirent... Alors le vandalisme révolutionnaire consomma son œuvre d'iniquité : la chapelle fut entièrement détruite ; ses trésors furent pillés ; ses biens, chargés de fondations pieuses, furent vendus, et la statue vénérée, jetée dans un fossé et couverte de terre, fut profanée.

Les habitants de Talence ne demeurèrent point froids spectateurs de ces sacrilèges. La foi en une protection spéciale de la Mère de Dieu ne les abandonna point ; ils entrevirent une nouvelle résurrection du pèlerinage et une nouvelle gloire pour leur auguste Patronne, et ils sauvèrent l'image sainte d'une destruction imminente. Trois d'entre eux, Castaing, Barron et Mouliney, pieux et vénérables vieillards, allèrent secrètement retirer du fossé la statue de la Vierge des douleurs et la transportèrent dans un caveau de l'ancien presbytère, lieu où elle demeura cachée jusqu'en 1802.

Lorsque, comprenant que la première condition de la popularité en France était le rétablissement du culte divin, et, cédant aussi aux sentiments religieux nés d'une éducation chrétienne et fortifiée par le génie, le premier consul ouvrit les portes de nos temples, les fidèles gémirent en toute liberté sur la destruction de la chapelle privilégiée. Toutefois la statue miraculeuse leur restait. Les vieillards, auteurs du pieux larcin, s'empressèrent de révéler leur secret et l'on chercha un nouvel asile pour la grande protectrice de Talence et de Bordeaux.

L 'ancienne chapelle de la confrérie de Saint Pierre existait encore ; il est vrai qu'elle avait été souillée par le culte impur de la *Raison* ; mais sous Constantin, après les longues et sanglantes persécutions de l'Église, les temples païens étaient souvent convertis en temples chrétiens. Une nouvelle eau lustrale, consacrée par de pieuses cérémonies, en purifiait les antiques souillures ; puis la présence de l'Homme-Dieu sanctifiait ces résidences du démon, et la prière chrétienne faisait oublier les turpitudes et les crimes des dieux de l'Olympe. Le temple de la *Raison*, dédié à un culte non moins impur que le paganisme ; le temple de la *Raison*, consacré au mal par une honteuse réhabilitation de la chair que flétrit toute conscience honnête , devint le modeste et nouveau Sanctuaire de Notre Dame de Rama, lorsqu'eût brillé le jour mille fois heureux du rétablissement de nos fonctions sacrées et de la nouvelle érection des autels du sacrifice divin. C 'est là que fut

transportée l’Image précieuse ; c'est là que les fidèles vinrent offrir à leur Mère les premiers transports d'un amour dont les témoignages redevenaient libres, et les ferventes prières d'une confiance qui ne les abandonna jamais.

Tant que dura l’Empire, il fut impossible d'élever à Notre-Dame de Rama un temple digne des bienfaits qu 'elle avait prodigués pendant des siècles, et de ceux qu'elle distribuait encore à ses nombreux visiteurs (1). L’Église de France occupée de tous côtés à réparer ses pertes et à relever ses ruines, n'avait que de rares ouvriers ; d'autre part, les peuples, décimés par des guerres interminables, ne pouvaient offrir que des larmes au lieu de travailler à une restauration demandée par tous les cœurs. Treize années se passèrent ainsi. Après la conclusion de la paix qui permit à l’Europe de respirer, il fallut que le peuple reformât ses rangs en comblant bien des vides. Cependant l’Église commençait à refleurir sous le souffle bienfaisant d'une grâce spéciale réservée à la France. L’Église de Bordeaux, en particulier, reconquérait son ancien éclat et son ancienne gloire, sous le gouvernement plein de sagesse et de sainteté de Mgr d'Aviau du Bois de Sanzay. Aussi, en 1821, dix-neuf ans après le rétablissement du pèlerinage dans la chapelle de Saint-Pierre, une ère nouvelle d'honneur et de dévotion s'ouvre pour Notre-Dame de Talence. M . Ripolles , proto-notaire apostolique, homme de foi élevée et de zèle ardent, vient d'en être nommé le curé.

(1) Nous nous proposons de faire connaître, dans un chapitre spécial, quelques-uns des miracles opérés dans le Sanctuaire.

Chapitre VII

Le pèlerinage au XIXe siècle
De 1821 à 1853

I. - Première église

L'affluence des fidèles dans la modeste chapelle de Saint-Pierre où l'on avait abrité la statue sainte, les miracles qui s'y opèrent et les dons des pèlerins, engagent M. Ripolles à relever de ses ruines l'antique dévotion, en construisant à Notre Dame de Rama un temple réclamé à la fois par la piété des enfants et la miséricorde de la Mère. Des difficultés nombreuses semblent, il est vrai, s'opposer à ce dessein ; mais celui qui change les obstacles en moyens et arrive toujours à ses fins avec force et douceur, saura bien aplanir les voies. S'abandonnant avec une confiance toute filiale, et sous la protection de Marie, aux soins de la divine Providence, soutenu d'ailleurs par les bénédictions, les conseils et les offrandes du saint archevêque, M. Ripolles entreprend son œuvre et la voit bientôt devenir une œuvre de famille pour la commune de Talence et pour la ville de Bordeaux. Mgr d’Aviau vient bénir la première pierre du monument. À la sympathique cérémonie assistaient M. le vicomte de Gourgues, maire de Bordeaux ; M. le comte de Tournon, préfet du département; le général Barbot, commandant la division par intérim : toutes les autorités civiles et religieuses de la ville et de Talence, et un grand nombre de fidèles de tous les rangs. On devinait à la joie de tous que la construction d'un temple à notre commune Mère était depuis longtemps l'objet de tous les vœux. Chacun voulut y concourir. La famille royale fit son offrande à la Vierge protectrice de l’Aquitaine : Madame la duchesse d'Angoulême et Madame la duchesse de Berry consentirent même à ce que deux cloches de la nouvelle église fussent décorées des noms de Marie-Thérèse et Marie-Caroline. M. Ripolles donna à la troisième le nom de Marie-Rosalie, en faisant, à Notre-Dame, don de 1 000 francs et de deux calices d'argent. La commune de Talence s'imposa extraordinairement. Il fut manifeste pour tous que Dieu bénissait l'ouvre réparatrice des sacrilèges commis par des révolutionnaires impies, et que le pèlerinage allait grandir proportionnellement au zèle que chacun apportait à la construction du Sanctuaire.

Le 4 mars 1823, l'image miraculeuse de Notre Dame de Rama quitta la chapelle de Saint-Pierre, et vint prendre possession de sa nouvelle demeure. Le 1er avril de la même année, l'église « fut consacrée par le vénérable » archevêque, son fondateur, en présence de toutes les autorités ecclésiastiques, civiles et militaires de la ville de Bordeaux et de la commune de Talence, comme il résulte des lettres de consécration » (Notice historique sur N. D. de Talence, p. 6).

Depuis ce jour, le nombre des pèlerins est allé toujours croissant comme le nombre des grâces obtenues. Nous verrons, plus tard, les privilèges dont plusieurs Souverains Pontifes ont enrichi le Sanctuaire. Mais nous devons dire ici que les fidèles, toujours avides de secours et de sanctification, n'ont plus inter rompu leurs visites pieusement intéressées et leurs confiantes supplications. L'amour devient même ingénieux à donner des noms dont la signification est tout une révélation. Empressés aux autels de Celle qu'ils invoquent dans la tempête comme l'Etoile de la mer, les marins appellent la Reine du Sanctuaire *Notre Dame de Bon Port*. Avant de partir pour leurs voyages lointains et périlleux, ils viennent conjurer cette

Dame puissante, leur souveraine et leur Mère, de les ramener au bon port de la patrie ; ils couvrent d'*ex-voto* les murs de son temple, et promettent à cette douce Reine fidélité inaltérable et amour constant. Les cœurs affligés surtout aiment à prier la Vierge des douleurs, à répandre dans son cœur transpercé par la souffrance et la tristesse tous les chagrins de leur vie. Il semble, en effet, que Notre-Dame de Rama, à cause de la représentation du mystère qu'elle offre à notre vénération, est plus sympathique à la douleur des chrétiens ; aussi, en retour de bien des consolations reçues, en souvenir de toutes les larmes amères qu'elle a essuyées et de toutes les larmes de bonheur qu'elle a fait verser, les fidèles et l'Église lui donnent le nom de Consolatrice des affligés. Une sainte émulation s'empare de tous les cœurs ; les *ex-voto* de tous genres affluent dans l'enceinte sacrée, et demeurent là, témoins permanents de la confiance des enfants et de la miséricorde de la Mère. Le pèlerinage de Notre Dame de Talence apparaît clairement ce qu'il est en effet, c'est-à-dire le pèlerinage des chrétiens de Bordeaux, pèlerinage de dévotion et de piété, que l'on accomplit avec la plus grande facilité ; pèlerinage de tous les jours et de toutes les circonstances imprévues de la vie ; pèlerinage de toutes les joies et de toutes les tristesses.

Mais bientôt quelques symptômes alarmants pour le Sanctuaire se déclarent ; des lézardes profondes font naître des craintes sérieuses et menacent de soumettre encore une fois à de rudes épreuves la filiale dévotion des serviteurs de Marie. Certaines personnes dignes de toute considération pensent, il est vrai, que l'église peut être consolidée ; d'autres, au contraire, prétendent qu'il faut reprendre par les fondements un édifice dont les fondements sont défectueux. Ce dernier avis était celui des architectes consultés par M. Ripolles, et il prévalut. Cependant la commune n'avait pas encore payé la dernière annuité de la dette contractée pour la première construction, et ne pouvait s'imposer de nouveau. Tout, humainement, semblait s'opposer à la nouvelle œuvre. M. Ripolles lui-même, après avoir eu le mérite de concevoir un projet que la foi seule pouvait inspirer, devait manquer au moment de l'exécution. Ce vénérable prêtre mourut le 13 novembre 1836, laissant aux paroissiens de Talence le souvenir d'un zèle infatigable, d'un caractère entreprenant et ferme, et d'un dévouement sans borne à la cause de Marie.

M. l'abbé Carros lui succéda. La piété du nouveau curé, son ardeur et son habileté à se créer des ressources le firent bientôt regarder comme le digne successeur du premier restaurateur du Sanctuaire. Nous verrons que M. Carros fut, en effet, à la hauteur de la tâche importante et providentielle qui lui était échue. Puis, le jour approchait où l'homme éminent, dont on admire les œuvres innombrables, allait mettre au service de la cause de Marie une intelligence élevée, une volonté des plus énergiques, et un concours matériel que vingt-sept ans d'épiscopat ont vu se multiplier sans fatigue dans l'un des plus beaux diocèses de la France. Mgr Donnet était promu à l'archevêché de Bordeaux, le 19 mai 1837.

II. - Deuxième église

Que va devenir la statue miraculeuse pendant la construction du nouveau temple ? Il fallut renverser le premier sur les ruines duquel s'est élevé le Sanctuaire que nous vénérons aujourd'hui. La chapelle Saint Pierre était détruite depuis le jour où elle avait cessé d'offrir son toit hospitalier à l'illustre exilée. Il était donc nécessaire de chercher un abri pour cette Reine du ciel et de la terre. Heureux de donner asile à la Vierge de Rama, et se souvenant que la grotte de Bethléem était devenue le foyer d'où partit la lumière du monde et le berceau de la Rédemption, Mademoiselle de Marbotin consentit à se priver de sa propre maison afin d'en faire hommage, pour un temps, à la Très Sainte Vierge. Annexée au salon, qui servait de Sanctuaire, une construction en planches devint le rendez-vous des fidèles de Talence et des pèlerins de Bordeaux. On eût dit, en voyant cette chapelle rustique au milieu d'un bosquet, la reproduction des merveilles poétiques et chrétiennes du Paraguay. Pendant onze ans, on put admirer les serviteurs de Marie sortant de leurs vignes et de leurs gracieuses villas au son d'une cloche que l'on avait suspendue à deux poteaux, et venant se prosterner, avec une foi digne des temps primitifs, dans l'humble maison prêtée à la Mère de Dieu.

Voulant témoigner sa gratitude à sa pieuse bienfaitrice, Notre Dame de Talence, par l'intermédiaire des administrateurs zélés du Sanctuaire, a fait don à Mademoiselle de Marbotin d'un prie-Dieu de reconnaissance qui servira de monument authentique, ajoutant à la gloire d'une ancienne et noble famille le souvenir d'un dévouement sans exemple à la cause de Notre Mère du Ciel. Du reste, comme autrefois Obédédom avait recueilli, dans sa maison, l'Arche figurative, Mlle de Marbotin avait recueilli avec amour l'Image sainte de l'Arche d'alliance véritable. Elle peut compter sur des bénédictions de retour, Marie ne pouvant être dépassée que par Dieu en munificence et en libéralité.

Pendant que s'accomplissaient ces admirables prodiges d 'une foi ardente et naïve, M. Carros se multipliait afin de donner à Marie un temple à la fois élégant et pieux. On le vit longtemps parcourir Talence et Bordeaux, frappant à toutes les portes, demandant un secours pour la Sainte Vierge qui l'envoyait. Il pénètre partout ; partout il parle du pèlerinage, le fait connaître et le fait aimer ; partout il fait naître le désir de voir un Sanctuaire supérieur au premier s'élever en l'honneur d'une Image antique devenant, chaque jour, plus populaire. M. Ripolles avait ouvert des listes de souscription ; M. Carros les répand et les fait couvrir. Une sainte rivalité anime les fidèles : chacun veut apporter sa pierre au monument, chacun veut inscrire son nom pour cette œuvre de piété filiale.

Plusieurs fois, il est vrai, les courages semblèrent prêts à faiblir en face des difficultés étonnantes suscitées soit par les hommes soit par la construction elle-même. Mgr Donnet, qui veillait à tout avec la sollicitude d'un pasteur à qui rien n'échappe, les relevait aussitôt. Non content de faire de généreuses offrandes et de s'inscrire en tête des souscripteurs, il luttait avec ardeur contre tous les obstacles, et apprenait aux hommes dévoués à l'œuvre sainte comment il faut poursuivre à travers les épreuves les entreprises inspirées et bénies par Dieu.

Enfin, après mille contradictions, le nouvel Esdras vit les murs du temple relevés et glorifiés. Monseigneur l'archevêque, assisté de Monseigneur l'évêque de La Rochelle, le consacra au milieu d'un concours immense de fidèles. M. l'abbé Carboy, des Pères de la Miséricorde, se chargea de traduire, dans un langage chaleureux, les sentiments unanimes des pèlerins accourus de toutes parts. M. le curé était heureux d'un bonheur inappréciable pour tous ceux qui n 'ont point connu les épreuves qu'il avait traversées. Les fidèles de Talence et de Bordeaux conserveront longtemps le souvenir de cette fête du 12 août 1847. La statue vénérée quitta ce même jour l'abri hospitalier de son exil et prit possession du trône que lui avait préparé la piété de ses enfants.

Le procès -verbal de cette touchante et magnifique cérémonie fut signé ainsi qu'il suit : « † Ferdinand, archevêque de Bordeaux ; † Clément, évêque de La Rochelle ; Gignoux, vicaire-général ; De la Tour, vicaire-général ; H. de Langalerie, secrétaire-général de l'archevêché ; Montariol, chanoine honoraire, secrétaire ; Joseph Caillet, chanoine honoraire ; Carboy ; Charles Gautier ; Lacombe, vicaire-général, supérieur du Petit Séminaire ; Duburg, curé de Saint Michel ; Abbé Sabatier, chanoine honoraire et professeur à la Faculté de Théologie ; De la Salle, vicaire de Saint Nicolas ; Boutaud, curé de Cars ; Lafargue, prêtre ; L. Rousseau, trésorier ; Carros, curé de Talence ».

Le souvenir de cet évènement est perpétué par une pierre de marbre placée dans l'église, en face de la chaire, et sur laquelle on lit l'inscription suivante :

ANNO SALUTIS MDCCCXLVII. S. S. D . D .
N . PIO NONO PONT MAX FELICITER
REGNANTE DIE DUODECIMA MENSIS
AUGUSTI HOC TEMPLUM SUB INVOCATIONE
B . V . MARIÆ FIDELIUM SUMPTIBUS
ÆDIFICATUM D . J . H . F . CARROS PAROCHIÆ
RECTORE D . D . TULÈVRE, ROUL, ROUSSEAU,
JAQUEMET, CRESPY, CARRIER,
ECCLESIÆ PROCURATORIBUS
CONCURRENTE ET LÆTANTE POPULO
CONSECRAVERUNT R . R . D . D .
FERDINANDUS FRANCISCUS AUGUSTUS DONNET
ARCHIEPISCOPUS BURDIGALENSIS ET
CLEMENS VILLECOURT
RUPPELLENSIS EPISCOPUS.

« L'an du salut 1847 et le 12 du mois d'août, le Souverain Pontife Pie IX, heureusement régnant, M. J.-H .-F. Carros étant curé de la paroisse, et M. Tulèvre, Roul, Rousseau, Jaquemet, Crespy et Carrier, membres de la fabrique ; ce temple bâti par les offrandes des fidèles a été consacré, au milieu d'un heureux et nombreux concours de peuple, par N. S. Ferdinand-François-Auguste Donnet, archevêque de Bordeaux, et Clément Villecourt, évêque de La Rochelle ». (1)

Depuis ce jour, béni entre tous, le Sanctuaire de Notre Dame de Talence est regardé avec encore plus de raison qu'auparavant comme le Sanctuaire des fidèles de Bordeaux et des nombreux pèlerins qui le visitent. Daigne la Reine auguste qui y réside payer en grâces privilégiées tous les sacrifices faits pour elle ! Les offrandes reçues réclament cette reconnaissance. Afin d'accomplir ce pieux devoir, M. le curé a fondé deux messes qui se disent et se diront à perpétuité , aux pieds de la miséricordieuse Vierge des douleurs, pour tous les bienfaiteurs vivants et décédés de l'église, l'une le 1 er et l'autre le 12 du mois d'avril.

(1) Nous donnons à la fin du volume la description de l'église faite par l'architecte lui-même.

Chapitre VIII

La garde du sanctuaire est confiée aux missionnaires Oblats de Marie Immaculée

M. Carros put jouir pendant cinq années des heureux fruits d'un zèle et d'un dévouement plus forts que les plus rudes épreuves. Les habitants de Bordeaux s'étaient d'autant plus attachés au nouveau Sanctuaire, qu'ils avaient fait les plus généreux sacrifices afin de le rendre digne de leur piété filiale envers Marie. Les pèlerins se multipliaient chaque jour ; il semblait que l'âme du chrétien fidèle respirait plus à l'aise dans l'enceinte pieuse consacrée à Notre-Dame de Rama ; il semblait que le coeur du pécheur était plus ému par le par don miséricordieux accordé au repentir, sous les yeux et comme par l'entremise de la meilleure des mères. Le zèle de M. Carros embrassait tout ; on le voyait tour à tour consoler et pardonner au tribunal sacré, ou bien exhorter et instruire avec force et onction du haut de la chaire ; ses loisirs eux-mêmes appartenaient à l'œuvre entreprise, et souvent, après les heures consacrées aux fonctions du saint ministère, on le vit ne prendre d'autre repos que celui d 'orner et d'embellir le nouveau temple. Cet amour, ce dévouement, cette immolation de toute une vie à une œuvre sainte, ira jus qu'à la consommation. Après que la volonté de Dieu exprimée par les circonstances et les be soins du Sanctuaire, autant que par les ordres des supérieurs ecclésiastiques, aura placé M. Carros à la tête de l'une des paroisses importantes du diocèse, l'ouvrier constructeur et décorateur de la maison de Marie se souviendra du temple vénéré, comme l'on se souvient de la maison maternelle, et il aura encore des trésors à lui offrir . Une main discrète et amie apportera un jour un riche et élégant ciboire, un autre jour d'autres ornements et d'autres offrandes ; et plus tard la divine Providence, trahissant le secret, manifestera toute la générosité d'un cour qui semblait ne pouvoir plus être séparé de Celle qu'il avait choisie pour sa reine et pour sa mère. Lorsque, en effet, épuisé par les travaux du saint ministère et plein d'œuvres et de mérites, M. Carros résignera son titre de curé de Langon, il viendra se reposer, s'abriter à l'ombre du Sanctuaire élevé par ses soins, et s'endormira entre les bras de celui qui lui succédait dans des fonctions bien douces et bien sublimes (1).

Cependant, le pèlerinage avait pris un développement considérable. Tous les pensionnats, toutes les congrégations, toutes les confréries et toutes les associations pieuses de Bordeaux et des environs avaient leur jour de réunion dans le Sanctuaire de Marie. D'autre part, les fidèles venaient toujours plus nombreux au pied de l'autel de notre divine Mère réclamer grâce et protection. Les uns, groupés par familles, semblaient unir toutes leurs forces de supplication afin de faire violence au cœur de la Vierge des douleurs ; d'autres, plus isolés, j'allais dire plus solitaires, n'avaient que Dieu et Marie pour témoins de leurs larmes et de leur ferveur. Mais cette affluence toujours croissante des pèlerins réclamait plusieurs prêtres, soit pour que l'auguste sacrifice de nos autels ne manquât jamais à la piété des fidèles, soit pour que le ministère du pardon et de la réconciliation fût un ministère permanent auprès de Celle que l'on nomme si bien le Refuge des pécheurs, soit pour que le pain eucharistique et celui de la parole divine fussent rompus surabondamment en faveur de toutes les réunions pieuses et dans toutes les fêtes et solennités. Le zèle d'un seul ne pouvait suffire aux exigences d'un service si étendu. Sans doute la charité du vénérable curé était ingénieuse à se multiplier, sans doute l'auréole de vertu et de dévouement qui resplendissait sur le front du nouveau fondateur du Sanctuaire suppléait souvent à l'insuffisance des forces physiques : toutefois, cet état des choses ne pouvait être un état normal, et un prêtre seul ne pouvait répondre aux demandes de pèlerins nombreux, comme il ne pouvait soutenir et diriger les élans d'une dévotion toujours croissante. Son Eminence Monseigneur le Cardinal Archevêque de Bordeaux avait le devoir d'entretenir et d'augmenter le bien. Pour atteindre ce but, il voulut que le pèlerinage fût desservi par une communauté de prêtres. Mais en même temps qu'il donnait au Sanctuaire des gardiens dévoués, Monseigneur devait récompenser le mérite de M. Carros. L'importante cure de Langon fut confiée aux soins de ce dernier, et le service du pèlerinage et de la paroisse de Notre Dame de Talence fut donné aux Pères Oblats de Marie Immaculée.

Ces religieux étaient dans le diocèse depuis environ quinze mois lorsque Mgr le cardinal Donnet les appela aux fonctions de gardiens du Sanctuaire de Notre Dame de Rama ou de Talence. Un instant ils avaient planté leur tente à Saint Delphin, attendant qu 'un poste digne des mérites de M. Carros fut offert au généreux curé. Ils parcouraient le diocèse, évangélisant les campagnes et prêchant, avec la foi en Notre Seigneur Jésus-Christ, la dévotion envers Celle qu'ils devaient bientôt faire aimer et honorer d'une manière toute spéciale dans l'un des plus illustres Sanctuaires de l'antique Aquitaine. Le 13 février 1853, M. Martial, alors vicaire-général, installa, dans l'auguste maison de leur Mère, ces religieux consacrés à l'Immaculée Conception. Le nom même d'*Oblat de Marie Immaculée* que leur donna le pape Léon XII, d'heureuse mémoire, en 1826, lors de l'approbation solennelle de leur Institut, et de leurs règles et constitutions, dit assez les goûts et les aspirations de ces missionnaires, et le zèle qu'ils ne pourraient, sans manquer aux devoirs les plus sacrés de leur vocation, cesser de mettre au service du pèlerinage.

Depuis cette époque, l'un de ces religieux, le P. Merlin, est allé recevoir la récompense de sa tendre dévotion envers Marie. Voici en quels termes le Conseil de fabrique de Notre Dame de Talence a rendu hommage au dévouement et au zèle intelligent du pieux serviteur du Sanctuaire, dont le nom restera longtemps gravé dans le coeur de ceux qui l'ont connu : « Grâce aux soins et à l'économie du R. P. Merlin, qui avait toujours en vue le bien de la religion et qui possédait

un goût admirable pour l'embellissement d'une église qu'il aimait tant, le mobilier s'est accru considérablement, notamment par le Chemin de la Croix, l'autel de Saint-Joseph, le maître-autel, des vases sacrés, des candélabres, des lustres, des ornements, l'orgue, etc., sans compter les dettes considérables qu'il a payées, et qui avaient été contractées pour la construction de l'église ». (2) Nous devons ajouter que la tribune élégante qui termine si bien le gracieux Sanctuaire est le fruit de la pensée du P. Merlin , et de son zèle à se procurer des ressources pour la maison de Marie.

Avant l'arrivée des Pères Oblats, bien des choses souffraient par l'insuffisance physique du prêtre vénérable qui était chargé tout seul d 'une ouvre trop importante. Mais ce qui affligeait le plus le coeur des amis du pèlerinage, c'était de voir la fête de Notre Dame des Sept Douleurs passer inaperçue dans le temple de la Vierge des souffrances. L'un des premiers soins du P. Merlin fut de donner une grande solennité à cette fête titulaire de l'Église. Son Eminence Monseigneur le Cardinal voulut bien, les premières années, rehausser les pieuses cérémonies de l'éclat de sa présence. Aujourd'hui une retraite de huit jours prépare les fidèles à la solennité, et un concours bien consolant de pèlerins apporte, pendant toute l'octave, le tribut de ses prières et de son amour à Notre Dame de Rama.

Bien d'autres fêtes ont été célébrées avec plus de pompe ; bien des cours viennent les relever encore des charmes de la plus suave piété par la participation aux divins mystères. La Reine du Sanctuaire semble, chaque jour, plus miséricordieuse, et les progrès du pieux pèlerinage comblent de consolations les gardiens de la Vierge miraculeuse.

(1) Les paroissiens de Notre Dame de Talence, reconnaissants du zèle que M. Carros avait déployé pour la construction de l'église qui fait leur consolation et leur gloire, ont élevé un monument funèbre à la mémoire de celui dont le nom est désormais irrévocable ment inscrit dans les annales les plus glorieuses du Sanctuaire.

(2) Délibération du 22 mars 1863.

Chapitre IX

Privilèges concédés au Sanctuaire par les Souverains Pontifes

L'histoire de Notre Dame de Rama ne serait pas complète si nous ne parlions pas de ses richesses les plus précieuses, richesses que le monde dédaigne, mais que les âmes saintes recherchent avec une pieuse avidité. Nous ne mentionnerons que les indulgences accordées au pèlerinage par les Souverains Pontifes de ce siècle. Les faveurs spirituelles concédées par l'Église sont bien, il est vrai, la gloire des Sanctuaires et la source la plus abondante des grâces et des consolations divines ; mais outre que les titres des anciens privilèges sont perdus, les dernières faveurs compensent surabondamment les premières, et nous dispensent de faire une nomenclature qui serait désormais sans intérêt et sans but.

Les trésors de l'Église ont été, dans ces derniers temps, ouverts avec une prodigalité bien consolante, et l'enceinte consacrée à la Mère des Douleurs a été enrichie de grâces nombreuses. Avant de les faire connaître, nous croyons utile de donner quelques explications sur les indulgences en général.

Il n'est pas permis à un chrétien de mépriser ces richesses ou de les repousser. Pour les bannir de l'Église, il faudrait en bannir le mystère de la Croix, c'est-à-dire le principe même de la loi de grâce et d 'amour. La Rédemption n'est pas autre chose, en effet, que les mérites de Notre Seigneur Jésus-Christ déversés sur le genre humain : réversibilité miséricordieuse consentie par Dieu, qui nous guérit des blessures faites par le péché (1), nous réconcilie avec le Seigneur (2), et nous ouvre le Ciel. Cette sublime solidarité chrétienne fondée sur la Croix par le Verbe incarné s'étend à travers les siècles et les espaces ; et tandis que les crimes des uns devraient attirer les vengeances célestes sur des nations entières, les mérites des autres, unis à ceux du Fils de Dieu, enrichissent les plus pauvres et sauvent les peuples. C 'est là toute l'indulgence : elle nous enrichit, nous, pauvres des biens de la grâce, elle nous enrichit en nous revêtant des mérites surabondants de Notre Seigneur et des saints ; elle apaise les rigueurs de la justice divine et fait agréer l'offrande de notre piété, soutenue de tous les effets de la communion de l'Église, comme compensation de l'expiation pénale que nous aurions dû accomplir,même après avoir reçu le pardon de l'offense. Ainsi, elle nous appli que l'excès ou surabondance de la pénitence des saints et de Notre Seigneur, et par la même rapproche le moment de notre entrée dans le ciel, sans toutefois suppléer à l'innocence, qui, après le péché, doit être reconquise par les larmes du repentir et le sacrement de la réconciliation.

Cette réversibilité était bien comprise dans les premiers siècles de l'Église. Les pécheurs soumis à la loi disciplinaire de la pénitence allaient prier les confesseurs emprisonnés pour la foi de leur donner des lettres de communion et de paix, en signe de participation à leurs mérites, et les prêtres absolvaient les pénitents et les relevaient de toutes satisfactions pénales en considération du mérite des martyrs. Les évêques cependant demeuraient juges, parce qu'ils sont établis par Dieu, afin de lier ou de délier ; et lorsqu'une difficulté grave se présentait, le Souverain Pontife consulté donnait une décision sans appel. Ainsi, dans l'affaire des Libellatiques, saint Cyprien, évêque de Carthage, et saint Denis, évêque d'Alexandrie, écrivirent à Rome afin de soumettre au Vicaire de Jésus-Christ une question qui menaçait de devenir la cause d'un schisme déplorable. La chose fut jugée par le pape, et les pénitents, munis du *libellum* des martyrs ne purent, au mépris des lois, forcer les confesseurs à subir l'octroi d 'une indulgence non accompagnée des dispositions saintes qu'elle exige.

Plus tard, la ferveur diminuant, la discipline pénitentiaire perdit de sa vigueur peu à peu jusqu'à disparaître presque entièrement. Soucieux des intérêts spirituels des chrétiens, les successeurs de saint Pierre ne voulurent pas cependant que les bienfaits de la pénitence primitive fussent perdus ; les lettres des martyrs dispensaient autrefois de la rigueur pénale de l'expiation, les actes de la piété chrétienne devinrent bientôt des faveurs équivalentes. Dès lors l'indulgence fut attachée à des prières, à des aumônes, à des subventions, pour construire les grandes basiliques, et sur tout aux visites des Sanctuaires consacrés par la dévotion des fidèles et la miséricorde céleste.

Notre Dame de Rama était trop célèbre, la dévotion qu'elle inspirait aux populations de l'Aquitaine était trop ancienne, pour que l'Église n'ouvrît pas, en sa faveur, le grand trésor divin de ses indulgences. Nous trouvons ce fait constaté dans les siècles précédents ; mais nous n'avons à mentionner que les privilèges actuels.

I. - Indulgences attachées à la Basilique Romaine de Saint Jean de Latran, accordées aussi à Notre Dame de Talence

Par lettres apostoliques du 17 août 1817, agréées par Monseigneur l'archevêque de Bordeaux, le 22 septembre de la même année, et renouvelées pour quarante-cinq années le 12 mars 1830, l'église de Notre Dame de Talence a été unie et incorporée à la sainte basilique de Saint Jean de Latran de Rome, mère et maîtresse de toutes les églises. Par suite de cette précieuse union, tous les fidèles qui, remplissant les conditions prescrites, visiteront le Sanctuaire en y récitant quelques prières, recevront les mêmes grâces, faveurs et indulgences que s'ils visitaient la basilique de Saint Jean de Latran.

Indulgences plénières. Le jour de l'Ascension du Seigneur ; le 24 juin, fête de saint Jean-Baptiste ; le 29 juin, fête des saints apôtres Pierre et Paul ; le 9 novembre, jour anniversaire de la dédicace de l'église de Saint Jean de Latran ; le 27 décembre, fête de saint Jean l'évangéliste.

Indulgences de sept ans et sept quarantaines. Le 24 février, fête de saint Mathias ; le 1er mai, fête de saint Philippe et saint Jacques ; le 25 juillet, fête de saint Jacques ; le 24 août, fête de saint Barthélemy ; le 21 septembre, fête de saint Matthieu ; le 28 octobre, fête de saint Simon et saint Jude ; le 30 novembre, fête de saint André ; le 21 décembre, fête de saint Thomas.

Indulgences de quatre ans et quatre quarantaines. Tous les jours, depuis le premier dimanche de l'Avent jusqu'à la fête de Noël, et depuis le Mercredi des Cendres jusqu'au saint jour de Pâques, inclusivement.

Indulgences de cent jours. Toutes les fois que l'on visite le Sanctuaire, et que l'on y prie avec les dispositions requises.

*Indulgences stationnale*s. Le premier dimanche du Carême ; le dimanche des Rameaux ; le Jeudi- Saint ; le Samedi-Saint ; le samedi dans l'octave de Pâques ; le mercredi des Rogations ; le samedi, vigile de la Pentecôte.

II. - Indulgences particulières à Notre Dame de Talence

1° Par lettres apostoliques données en forme, de bref par Notre Saint Père le Pape Pie VIII, le 18 décembre 1829, et agréées par Monseigneur l'Archevêque de Bordeaux, le 18 janvier 1830, ont été accordées, à perpétuité, aux fidèles qui visiteront le Sanctuaire et rempliront les conditions ordinaires, les indulgences suivantes :

Indulgences plénières. Les trois jours des quarante heures, 15, 16 et 17 août ; le troisième dimanche de chaque mois ; le mardi de la Pentecôte, à la première communion des enfants de la paroisse ; le 2 février, fête de la Purification de la Très Sainte Vierge ; le 25 mars, fête de l'Annonciation de Marie et de l'Incarnation du Verbe ; le 15 août, fête de l'Assomption ; le 8 septembre, fête de la Nativité de la Très Sainte Vierge ; le 9 mai, fête de saint Grégoire de Nazianze ; le 19 juillet, fête de sainte Macrine, vierge, dont les reliques sont conservées dans le Sanctuaire.

Indulgences de sept ans et sept quarantaines. Le 2 juillet, fête de la Visitation ; le 21 novembre, fête de la Présentation de Marie ; le 26 novembre, jour où certaines églises célèbrent la fête du Mariage de la Très Sainte Vierge ; le 16 juillet, fête de Notre Dame du Mont Carmel ; le 5 août, fête de Notre Dame des Neiges ; le 24 septembre, fête de Notre Dame de la Merci ; le jour de la fête du saint Rosaire ; les fêtes du saint Cœur et du saint Nom de Marie ; celle de la Maternité divine de la Très Sainte Vierge ; le premier dimanche de novembre, fête de la sainte Protection ou du saint Patronage de Marie ; le 10 décembre, anniversaire de la Translation de la maison de Notre Dame de Lorette ; le saint jour de Noël ; le jour de la Compassion, vendredi de la semaine de la Passion ; le troisième dimanche de septembre, fête de Notre Dame des Sept Douleurs.

Indulgences de soixante jours. Tous les jours.

2° La grande dévotion de M. Ripolles, pour saint Basile le Grand, l'avait porté à demander la faveur d'un autel privilégié en l'honneur du saint Docteur, faveur que le Souverain Pontife Pie VII avait accordée à perpétuité par Lettres apostoliques du 11mars 1823, agréées par Monseigneur l'Archevêque de Bordeaux le 9 avril de la même année. Par Lettres apostoliques du 15 mars 1823, agréées le même jour que les précédentes, par Monseigneur l'Archevêque, le même Souverain Pontife accordait les indulgences plénières suivantes : Le 19 mars, fête de saint Joseph ; le 14 juin, fête de saint Basile ; le 4 novembre, fête de saint Charles Borromée.

III. - Indulgences de la Confrérie de Notre Dame des Sept Douleurs

La confrérie de Notre-Dame des Sept Douleurs a été établie dans le Sanctuaire par Lettres apostoliques du 14 septembre 1830, agréées par Monseigneur l’Archevêque de Bordeaux le 15 octobre de la même année. L'érection de cette confrérie donne droit à un grand nombre d'indulgences pour les fidèles qui visitent Notre Dame de Talence, dont l'église se trouve, par ce seul fait, en communication de privilèges avec les églises de l'ordre des Servites. Nous ne mentionnerons que quelques unes de ces indulgences, parce que nous nous réservons de les faire connaître plus en détail dans un autre opuscule.

Indulgences plénières. Le jour de la fête du Très Saint Sacrement ; le 2 juillet, fête de la Visitation de la Très Sainte Vierge ; le 8 décembre, fête de Son Immaculée Conception ; le troisième dimanche de septembre, fête de Notre Dame des Sept Douleurs ou un jour de l'Octave ; le vendredi de la semaine de la Passion, fête de la Compassion.

Nous nous bornons à ces indications. Plus tard , en faisant connaître les différentes dévotions établies dans l'église de Notre Dame de Talence, nous espérons qu'il nous sera donné de faire apprécier, à son véritable prix, l'institution salutaire dont M. Ripolles a doté le Sanctuaire, et qui met le pèlerinage en possession des plus riches privilèges.

Notes

(1) *Livore ejus sanati sumu*s, Isaïe, 54, 5 ; *qui peccata nostra ipse pertulit in corpore suo super lignum... cujus livore sanati estis*, 1 Pierre, 2, 24 .

(2) *Disciplina pacis nostræ super eum*, Isaïe 53, 5.

Chapitre X

Miracles opérés dans le Sanctuaire

Bien des personnes ne jugent de l'importance d 'un pèlerinage que par les légendes antiques ou les miracles opérés dans l'ordre de la nature. L'apparition de la Vierge des Douleurs aux populations de l'Aquitaine, pourrait revêtir tout l'éclat légendaire dont on a entouré les faits du moyen-âge ; on raconte aussi que la statue miraculeuse quittait le trône sur lequel on la plaçait, voulant désigner elle même le lieu qu 'elle s'était choisi, à l'époque où des enfants de Talence la découvrirent sous des ruines. Vous n'avons pas voulu insister sur ces points : il suffit de signaler le premier comme étant l'origine du pèlerinage, et comme trouvant sa preuve dans la durée et la ferveur de la dévotion qui l'a inspiré ; le second ne nous paraît pas être appuyé sur des témoignages suffisants aux yeux d'une critique trop exigeante, bien que nous n'ayons aucun motif positif pour le rejeter.

Du reste, nous sommes loin de partager le sentiment de ceux qui demandent des miracles visibles et tangibles pour accorder leur confiance. Nous préférons les miracles de l'ordre surnaturel : les conversions, les consolations et les joies intimes de l'âme, les conseils et les encouragements, les grâces de lumière et d'intelligence, de piété et d'amour. Tout cet ensemble de forces divines fait marcher le chrétien dans la voie de la sainteté et le fait parvenir à la gloire.

Ce n 'est pas à dire que nous n'estimons pas et que nous n'aimons pas les témoignages de la Miséricorde céleste donnés aux hommes par des guérisons corporelles. Puisque Notre Seigneur n'a pas dédaigné de commander aux lois de la nature, et de faire plier ces lois à sa toute puissante volonté en opérant des miracles afin de rendre, en quelque sorte, sensible sa propre divinité ; puisque Dieu renouvelle, chaque jour, ces prodiges en faveur de ses saints et surtout en faveur de sa très sainte Mère, il ne nous est pas permis de manquer de reconnaissance, et, par conséquent, de nous montrer indifférents aux manifestations de l'infinie charité. Il nous serait facile de signaler un grand nombre de prodiges opérés dans le Sanctuaire de Notre Dame de Talence, ou par son intercession. Les récits de ces faits devraient forcément se ressembler et engendrer une ennuyeuse monotonie. C'est pourquoi nous en rapporterons seulement quelques-uns. Nous les puiserons dans les Annales conservées aux archives de l'Église.

Catherine Delage, femme de peine, chargée de recueillir le prix des chaises dans l'Église Saint-Pierre, à Bordeaux, fût atteinte d 'une cruelle et douloureuse maladie, qui, à certains moments, lui faisait perdre l'usage de la vue et de la parole. Elle ne sortait plus, et ne pouvait marcher qu'à l'aide de béquilles et soutenue par une personne. Après quinze années de souffrances, se voyant abandonnée par les médecins, elle fit vœu de se faire transporter à Notre Dame de Talence et, si elle obtenait sa guérison, de revenir visiter le Sanctuaire une fois par semaine pendant neuf semaines consécutives. La con fiance de la pauvre malade en notre divine Mère, appelée si bien Santé des infirmes, était grande et naïve. Transportée dans le Sanctuaire vénéré, Catherine Delage fut placée à quelques pas de la table de communion. Pendant la Sainte Messe, les douleurs devinrent plus vives ; il semblait que Marie voulait faire mieux apprécier ses bienfaits. Le moment vint de recevoir le pain Eucharistique, la malade se lève et s'avance seule et d 'un pas précipité vers la Sainte Table. Le miracle remplit d'émotion tous les assistants. Après la célébration de nos augustes mystères, Catherine est appelée à la sacristie par M. le curé et par M. Goudelin, alors chanoine de l'Église métropolitaine ; mais elle ne peut répondre aux questions qui lui sont adressées. Les prêtres rentrent dans l'Église et entonnent le *Te Deum* en action de grâces, puis s'occupent de constater le prodige. Le fait se passa le 27 octobre 1820. Les preuves produites au procès-verbal peuvent défier la critique la plus sévère et la plus malveillante.

Le 11 août 1825 fut témoin d 'un fait non moins merveilleux. Mlle Marie Pradines souffrait depuis longtemps d'une maladie qui la forçait à se tenir péniblement courbée, et qui ne lui laissait que fort peu de repos ; le mal progressait toujours, les soins de deux médecins étant impuissants à l'arrêter. Un dernier et violent remède devait être employé, lors que Mlle Marie Pradines tourne ses regards vers la Reine du ciel et met en elle toute sa confiance. Le 3 août elle commence, en l'honneur de Notre Dame de Talence, une neuvaine à laquelle prennent part un grand nombre de personnes pieuses. Les souffrances de la pauvre malade redoublent, mais sa résignation et sa confiance en Marie redoublent aussi ; le monde impie aurait pu rire en voyant un effet qui semblait l'opposé de celui que l'on attendait ; la piété chrétienne sait que Dieu éprouve la fidélité des siens par une plus forte épreuve lorsqu'il veut les visiter. Le 11 août, dernier jour de la neuvaine, Mlle Pradines, parfaitement guérie, allait remercier sa Bienfaitrice dans le Sanctuaire qui lui est consacré. Ce fait est également attesté par les autorités les plus graves.

Nous ne pouvons rapporter les prodiges nombreux consignés dans nos pieuses annales. Nous l'avons dit, nous craindrions de fatiguer inutilement le lecteur. Les deux guérisons que nous venons de citer suffisent, du reste amplement, pour faire connaître la bonté et la miséricorde de Notre Dame de Talence, et pour inspirer à tous les cours une confiance sans bornes et un amour tout filial. Que ne nous est-il donné de raconter toutes les joies dont nous avons été le confident, lorsque des mères chrétiennes venaient à nous, les yeux remplis de larmes de bonheur, et nous priaient de remercier l'auguste Reine

du pèlerinage pour la conservation de leurs enfants, ou pour mille autres grâces obtenues ! Nous ne voudrions pas, cependant, passer sous silence la faveur obtenue par un prêtre bien connu qui fut aimé et vénéré de tous les jeunes gens de Bordeaux, et dont le souvenir vivra longtemps encore dans l'affection de ceux dont il était le conseiller et le père. Voici l'attestation signée par un grand nombre de personnes recommandables, que M. l'abbé Dasvin nous envoyait le 16 août 1854 :

« À la plus grande gloire de Dieu et à l'honneur de la Très Sainte Vierge Marie, mère de notre Dieu et Sauveur Jésus-Christ, je, soussigné, Dasvin de Boismarin, vicaire de l'église paroissiale de Saint Michel de Bordeaux, demeurant rue des Faures, n° 19, certifie et assure qu'atteint, depuis près de deux ans, d'une demi surdité qui m'empêchait d'entendre les conversations, les sermons, le son des horloges, et qui me forçait d'user de moyens acoustiques et de lieux retirés pour exercer le saint ministère avec une continuelle et exacte prudence ; de plus, qu'ayant consulté qui de droit et n'ayant reçu que la condamnation de mon tympan ; que, n'employant aucun remède autre que la prière et la confiance en notre bonne Mère Marie et la Société qui lui appartient, celle des Amis Chrétiens ; qu'espérant tout de la céleste Bonté, nous avons fait en son honneur une neuvaine, qui commença le 13 du mois de mai de la présente année, et se termina le 21 par la sainte messe et communion au Sanctuaire de Talence, choisi pour y obtenir la grâce. J'atteste que, le 14 dudit mois, je commençai à entendre assez facilement et encore plus à la fin de la neuvaine ; aucun obstacle à l'ouïe ne s'est présenté depuis ce jour mémorable : les sons les plus légers sont perçus, la parole, la voix la plus basse est entendue, même au milieu des plus grands bruits.

C'est avec joie et vive reconnaissance que je donne aux bons Pères Oblats, gardiens de cet aimable et délicieux Sanctuaire, cette attestation signée de ma main et de celle de mes très chers Amis Chrétiens, qui ont si bien sollicité notre bonne Mère, qu'Elle leur a obtenu ce qu'ils désiraient pour leur père et ami en Jésus et Marie ». (*Suivent les signatures*).

Nous avons cru devoir citer, dans toute sa simplicité, cet éloquent témoignage de la reconnaissance et de l'amour d'un prêtre que Bordeaux a vénéré pendant bien des années. Nous sommes assurés que ce souvenir, donné à une mémoire précieuse, sera doux à un grand nombre de personnes.

À ces quelques faits, nous devrions ajouter des miracles de l'ordre moral et spirituel ; mais si nous voulions rapporter les maternelles miséricordes de Marie, manifestées dans le Sanctuaire de Notre Dame de Talence, il nous faudrait réclamer la déposition attendrissante d'une multitude de fidèles accourus dans la joie, et surtout dans la tristesse, aux pieds de la Vierge de Rama. Hélas ! Il semble que l'on a une foi plus ardente au milieu des larmes du malheur que dans les enivrements de la fortune !

Le grand évêque de Poitiers disait naguère à ses diocésains, en parlant d'une Image vénérée de Marie : « Vous savez tous ou presque tous, par votre propre histoire, par les confidences de vos mères, par les souvenirs de votre enfance, par le spectacle souvent offert à vos yeux, que cette Vierge est la vraie Notre-Dame..., qu'elle est la confidente, la conseillère, la consolatrice de toutes les fa milles, de toutes les maisons. Est-il un seul de vous qui, même avant l'heure de sa naissance, n 'ait été offert, voué peut-être par sa mère selon la nature à cette Mère céleste ? Est-il un seul de vous qui n'ait essayé ses premiers pas, balbutié ses premières prières, étrenné ses premiers vêtements sous les yeux de cette Reine de la cité ? Est-il un seul de vous qui, aux jours fervents de son adolescence, aux jours orageux de la jeunesse, puis, enfin, aux jours laborieux de la vie plus avancée, n'ait apporté là des prières, des vœux, des larmes, des désirs, des résolutions ? » (1)

Ces paroles, nous pouvons les appliquer à la dévotion des habitants de Bordeaux pour Notre Dame de Talence. Fidèles à recueillir avec piété l'héritage de leurs pères, ils ont pris la Vierge de Rama pour leur conseillère et leur reine, pour la confidente de toutes leurs joies, de toutes leurs tristesses et de tous leurs vœux. Les enfants sont apportés dès l'âge le plus tendre dans le Sanctuaire consacré à Marie ; souvent même, ils l'ont été dès avant l'heure de leur naissance. Les mères chrétiennes ont compris que la bénédiction de notre Mère céleste porte toujours bonheur. Notre Dame de Talence voit à ses pieds se donner rendez-vous toutes les classes de la piété, comme toutes les victimes du malheur, comme toutes les espérances et toutes les joies ; les élèves du Sanctuaire, les pensionnats et les collèges catholiques, toutes les congrégations et les associations chrétiennes viennent, tour à tour, surtout pendant le Mois de Marie, faire leur pèlerinage et invoquer la protection de Celle qu'ils regardent, à juste titre, comme leur Maîtresse et leur Mère. Enfin, bien des fois dans l'année, les solennités de l'Église attirent dans le Sanctuaire un concours si nombreux de fidèles, que l'église nouvellement construite se trouve déjà avoir des proportions trop restreintes, et qu'il serait indispensable d'en élargir l'enceinte (2).

Bien souvent, témoin des manifestations de la piété populaire envers Notre Dame de Talence, nous en avons rendu des actions de grâces au ciel. Une pensée dominait alors toutes nos pensées ; que l'incrédule vienne aux pieds de Marie dans ces instants précieux de concours et de foi, qu'il contemple ces fronts rayonnants d'espérance et de joie, et qu'il nous dise si cette dévotion antique, se perpétuant avec les âges, n'est pas la preuve la plus irrécusable du miracle de l'origine du

pèlerinage, et de ceux que Marie obtient de son Fils, en faveur des fidèles qui viennent la prier. Une dévotion ainsi bénie de Dieu ne peut être basée que sur la vérité.

Daigne la Vierge de Rama, en retour de tant de ferveur et de fidélité, être toujours la protectrice de Talence , de Bordeaux et de l'Aquitaine !

Notes

(1) Homélie prononcée dans la cathédrale de Poitiers, le 29 novembre 1863, à l'occasion du couronnement de la Vierge des Clefs.

(2) L'affluence toujours croissante des pèlerins ne permet plus d'ajourner l'agrandissement du sanctuaire. Déjà un projet dû au talent de M. Garros, architecte, va être soumis à l'approbation de l'autorité compétente. Tout fait espérer que cet admirable projet, qui ferait de l'église un véritable monument, recevra l'accueil mérité ; et la générosité des fidèles ne manquera pas d'en rendre possible l'exécution.

Appendice

Nous croyons devoir citer dans cet appendice l'article que M. A. Bordes, architecte de l'église de Notre Dame de Talence, a consacré au monument et à la commune, dans son Histoire des monuments anciens et modernes de la ville de Bordeaux. Nous ne saurions dire aussi bien, aussi proprement, pour faire connaître et apprécier le pieux Sanctuaire.

Extrait de l'Histoire des monuments anciens et modernes de la ville de Bordeaux, par M. A. Bordes, Page 275, T. II.

Commune et Église de Talence

La commune de Talence n'est remarquable qu'à cause de ses villa et pour ses traditions religieuses, qu'accueille et que transmet, de puis plus de huit cents ans, la population pieuse de Bordeaux. C'est dans un terrain limitrophe de la commune, près du village de *Camparian*, que Clovis détruisit les restes de l'armée d'Alaric. C'est dans Talence que se trouve la noble maison de Thouars, où ont été reçus Charles IX, Henri IV, Edouard d'Angleterre , et d 'autres grands personnages des temps anciens.

Talence renfermait autrefois quatre églises, dites de Saint Genès, chapelle de Bardanac, Notre-Dame de la Rame, et enfin celle paroissiale.

Les ermites de Saint-Augustin s'étant établis dans cette commune, convertirent leur monastère en prieure de la Rame. On a prétendu que cette dénomination venait du voisinage des bois, au milieu desquels fut fondée, en 1132, la chapelle qu'Eléonore de Guyenne consacra à la Vierge Marie. Détruite dans les guerres du moyen-âge, elle fut réédifiée en 1730. En 1790, son Sanctuaire fut profané !... ses murs furent attaqués et mis en ruines ; ultérieurement, l'on disposa, pour les exercices de la piété, un local différent, situé à droite de la route de Bayonne par les grandes Landes, et où la Confrérie de Saint-Pierre s'assemblait.

Pendant la Révolution, ce local fut transformé en temple de la *Raison*... Aujourd'hui, la mairie siège dans cet ancien édifice. (1) En 1820, l'on éleva une nouvelle église sur un emplacement voisin ; bientôt l'instabilité de celle-ci obligea de l'abandonner, et la nécessité de sa reconstruction devint imminente en 1842.

Les lignes qui précédent sont extraites d'une notice que j'ai publiée en 1847, et où se trou vent relatés avec soin tous les faits principaux de cette reconstruction, les débats auxquels elle a donné lieu, les difficultés innombrables qui ont surgi dans la lutte, les entraves administratives et les empêchements que deux ou trois hommes puissants ont voulu mettre (par système), à l'exécution du monument.

D'après le vœu qui m'avait été exprimé par les personnes occupées à l'œuvre de la réédification, j'avais projeté une église de style gothique ; mais le conseil des bâtiments civils, fidèle au sentiment de réprobation qu'il a constamment manifesté pour ce genre spécial, ne voulut pas en approuver l'exécution ; il fallut donc y renoncer et, sur de nouvelles instructions, étudier, suivant les principes classiques, un autre projet gréco-romain. c'est celui qu'on a approuvé et que j'ai fait exécuter.

Le plan de l'église de Talence comprend un porche précédé d'un portique. des fonts baptismaux à droite de l'entrée ; à gauche, l'escalier de la tribune. une nef, une croisière formée du chœur et des chapelles latérales. le sanctuaire principal; une sacristie et un dépôt d'ornements.

L'élévation de la façade se distingue par un perron de six marches au-dessus duquel se trouve le portique d'entrée, offrant sur deux socles unis deux colonnes cannelées d'ordre ionique, qui supportent avec leurs antes un entablement denticulaire ajusté d'un fronton, sur lequel règnent des postes et sont placés un briquet et une croix ; cet entablement est enrichi de plusieurs rosaces répondant dans la frise avec l'axe des colonnes, et d 'un sujet intermédiaire ornementé dans la soffite de l’architrave ou plafond, dans les moulures de sa corniche, etc. Ce motif contient une arcade plein-cintre, décorée d'imposte et archivolte, recevant à la clef une console galbée, d'un style sympathique avec l'ordre employé. Les accotés de ce portique, qui est très riche de détails, sont raccordés entre eux par les lignes d'un soubassement formant piédestal, au-des sus duquel existent deux niches renfermant des statues de saints, et recevant aux angles de l'extrémité la base sculptée d'un pilastre doririque dont le fût est cannelé et le chapiteau décoré d'oves et de perles. Le grand ordre sou tient l'entablement principal dans la frise du quel est cette dédicace : D. O. M . SVB INVOCATIONE B. MARIÆ VIRGINIS. - Il profile de l'avant-corps qui appuie le portique, de manière à motiver au-dessus la division qui renferme dans un encadrement sculpté la niche où a été placée l'image de la Vierge, à qui est consacrée cette église ; des couronnes et des palmes se voient dans les tympans de l'arcade de ce motif caractéristique que couronne un entablement denticulaire enrichi de triglyphes, de patères et de roses. La division après contient aussi un encadrement où se trouvent deux figures célestes tenant une couronne, dans le centre de laquelle a été gravé le chiffre de Marie.

Un bandeau avec moulure et astragale, exprimant une frise ornée d'un fleuron, surmonte le sujet et sert de base au beffroi qui présente trois arcades surhaussées, longues et telles que le comporte l'usage de cette partie du clocher, spécialement affectée à trois cloches ; l'entablement supérieur est enrichi de denticules,et il reçoit au-dessus l'acrotère ajouré de balustres servant d'appui et de garde-fou à la terrasse qui domine le clocher.

Les faces latérales du bâtiment indiquent, par la saillie et la retraite de la construction, le mouvement interne de l'édifice. Entre le baptistaire ou son homologue et le retour des chapelles, existent, au droit des divisions de la nef, des contreforts ou pilastres à bases et chapiteaux, ainsi que ceux antérieurs et postérieurs, répondant à l’eustyle de l'ordre dorique qu'ils caractérisent, et supportant le grand entablement qui profile dans son développement sur les motifs d'angle et sur ceux intermédiaires, au-dessus desquels a été disposé un socle où doivent résider les statues des douze Apôtres et des Evangélistes.

Les côtés et le derrière du clocher reproduisent les compartiments constitutifs déjà expliqués dans la description de la façade. La couverture de l'église est en ardoises, et sur elle dominent les quatre lanternes du chœur et du sanctuaire.

À l'intérieur, après le porche, l'on distingue, dans les côtés de la nef, sept travées exprimées en élévation par les saillies et les profils que déterminent les tablettes, les piédestaux, les arcades et les pilastres de l'ordre ionique , dont l'entablement denticulaire règne dans toute l'étendue, se développe sur l'avant-corps des colonnes du chœur, dans les chapelles latérales et dans le Sanctuaire, où a été égale ment observée la décoration architecturale de la nef.

Les arcades que renferme celle-ci motivent l'ouverture de trois croisées, sur chaque côté de l'emplacement de la chaire et des peintures qu'elles sont destinées à recevoir.

Les colonnes isolées qui justifient la séparation d'avec le choeur et le Sanctuaire, supportent les cintres des pendentifs et de la coupole ; comme les pilastres de la nef, les arcs-doubleaux de la voûte répètent les divisions latérales. La tribune est ouverte d'une grande arcade et de deux autres secondaires ; les détails de celle-ci ne s'accordent pas avec les côtés latéraux, par suite de certaines exigences et à cause d 'une erreur d 'établissement commise lors de la pose précipitée des premières assises de l'édifice.

La corniche, la frise, l'architrave, les impostes, les archivoltes d'arcades, les consoles, les chapiteaux, les bases et le soubassement, ont une richesse qui s'harmonise avec les cannelures de l'ordre et que les peintures de la voûte et les autres combinaisons de la décoration ont pour objet de compléter. Il est regrettable que ces peintures et les autels qui ont été exécutés dans cette église n'aient pas une plus grande affinité avec les autres parties du monument. Ce défaut, trop souvent reproduit dans les constructions où le sentiment de l'artiste se trouve en opposition avec l'inexpérience, le goût

illogique et fantasque des personnes que leurs inspirations abusent, que le manque d'étude spéciale rend tout-à-fait incompétentes, n 'a produit partout et dans tous les temps que des résultats imparfaits.

Dans cette église, les effets d'acoustique ont parfaitement réussi; les sons se propagent purs, et aucun importun écho ne les altère et ne les répercute.

FIN

(1) L 'ouvrage de M. Bordes a paru en 1858.

Le Sanctuaire de nos jours

Le livre du Père Delpeuch publié en 1864, s'arrête avec les Père Oblats desservants le sanctuaire, quelques mots rapides sur l'histoire du sanctuaire jusqu'à nos jours. L'on m'excusera pour la brièveté de ces lignes...

Les expulsions de 1880 et 1903

Lors des expulsions de 1880, le père Ramadier, curé, et trois pères, sécularisés, furent autorisés à demeurer pour le service de la paroisse. Les autres pères, accueillis dans des familles, y retournèrent petit à petit sans attirer l'attention des autorités civiles.

Les expulsions de 1903 furent plus graves. Le chef de police se présenta le vendredi saint 10 avril et laissa quinze jours aux religieux pour quitter la maison. Le curé fit ses adieux à la population le dimanche de Pâques. Le chef de police retourna, le 20 avril, pour constater la dispersion. Trois pères partirent alors pour le Canada, trois pour la Belgique, un pour le Transvaal, un autre pour le Natal, etc.

Le retour des Oblats à Talence

La paroisse. En 1940, à l'appel de Mgr Maurice Feltin, alors archevêque de Bordeaux, le père Théodore Labouré, supérieur général, accepta de nouveau pour les Oblats la desserte de la paroisse de Talence. Le 28 avril 1940, le prélat vint installer le nouveau curé, le père Marcel Brémont. Le service du pèlerinage et de la paroisse, qui comptait plus de 20 000 habitants, fut assuré par le curé et quelques vicaires. Des rapports détaillés sur la vie paroissiale, de 1947 à 1951, nous apprennent qu'il y avait une quinzaine d'œuvres et de mouvements très actifs et surtout deux écoles libres, avec plus de 400 élèves, maintenues grâce à la générosité des catholiques. Les pèlerins venaient surtout au mois de mai comme par le passé; le plus émouvant des pèlerinages était celui des malades, dû à l'initiative du père Henri d'Armagnac, curé de 1946 à 1957. Mais le pèlerinage fut «presque totalement estompé par le spectaculaire développement de la paroisse» (Missions OMI, 1961, p. 190). Le presbytère avait été érigé comme maison religieuse en 1948, celle-ci fut supprimée en 1976. Les Oblats quittèrent la paroisse en septembre 1976, mais en 1970 ils avaient accepté la paroisse Saint-Rémi à Bordeaux, jugée plus conforme à la vocation oblate. Le dernier supérieur et curé fut le père Maxime Chaigne.

La maison des missionnaires. Avant les expulsions, la communauté de Talence a toujours compté plusieurs missionnaires. Par la suite, quelques-uns de ceux-ci retournèrent peu à peu et continuèrent leur ministère de prédication. Pour ne pas éveiller l'attention des autorités civiles, ils furent si prudents qu'on ignore quand et où ils formèrent une communauté. On sait cependant, par un indult de la Congrégation des Religieux du 22 novembre 1926, que la communauté de Talence, qui dépendait depuis 1851 de la province France-Nord, passa à la province du Midi. D'après un rapport publié dans Missions OMI de 1932, les quatre ou cinq missionnaires ont prêché, de 1928 à 1931, 36 missions et retraites paroissiales, 154 autres retraites et 309 sermons isolés. Les Personnels OMI qui, à partir de 1903 ne mentionnent jamais d'Oblats en France, recommencent à en parler en 1937. Mais, il en existe un, polycopié, de 1933 dans lequel la communauté des missionnaires y figure au n. 141 du Cours Gambetta. Cette résidence fut fermée de 1940 à 1948 à cause de la guerre. Réouverte alors, elle fut érigée canoniquement en maison religieuse en 1950, puis en simple résidence en 1969 et enfin supprimée en 1974. Elle comptera une dizaine de pères, parce qu'elle accueillit aussi, à partir de 1948, des aumôniers du lycée et, après 1967, les aumôniers des soeurs de la Sainte-Famille de Bordeaux. Le dernier supérieur fut le père Jean Chabalier.

Le sanctuaire passa aux prêtres séculiers. Autour des années 60/70, afin de permettre un agrandissement de l'église, l'ancien chœur fut démoli, pour permettre la construction d'une autre nef. L'autel fut alors placé au centre du transept, et la statue de Notre Dame dans la chapelle latérale droite, où elle se trouve toujours actuellement, très visitée.

Depuis plusieurs années, la paroisse de Talence est desservie par la Communauté de l'Emmanuel, qui fait vivre le pèlerinage. Le chapelet est dit chaque semaine au sanctuaire, et, chaque année la fête de Notre Dame des Douleurs est célébrée très solennellement avec une neuvaine préparatoire.

On peut de nos jours, prier et assister à la prière en direct du sanctuaire avec la communauté paroissiale, via le site internet de la Paroisse de Talence. (site : http://paroisse-talence.fr)

Prières et Neuvaine à Notre Dame de Talence

Prière à Notre Dame de Talence

O Marie, Mère de Jésus et notre Mère, qui au Calvaire, avez partagé si courageusement la Passion de Notre Sauveur. O Marie, qui dans Votre Sanctuaire de Talence, savez si bien réconforter les âmes douloureuses, acceuillez maternellement Vos enfants qui viennent Vous implorer. Mère du Bon Conseil, guidez-nous dans nos résolutions et nos efforts. Mère sans tâche, inspirez-nous l'horreur du péché. Etoile du matin, fortifiez notre confiance. Salut des infirmes, soutenez notre faiblesse. Vierge fidèle, apprenez-nous la vraie Charité. Consolatrice des affligés, aidez-nous à offrir généreusement toutes nos épreuves. Secours des Chrétiens, faites de tous Vos enfants une grande famille fraternelle et acceuillante. Reine des Apôtres, donnez-nous une âme missionnaire. Reine des martyrs, soutenez ceux qui donnent leur vie pour le Règne de Dieu. Reine de la Paix, donnez la paix à notre monde. Reine de Talence, priez pour nous. Ainsi soit-il.

Neuvaine à Notre Dame de Talence

Prologue

La Vierge Marie, source pure et comblée de grâce, manifeste par sa vie toute donnée, que le Seigneur comble de joie celles et ceux qui s'appuient sur Lui. Par Son Immaculée Conception, la Vierge Marie, qui n'a pas été souillée par le péché, est une voix puissante pour porter au Père toutes nos intercessions. Vénérée en ces lieux depuis l'an 1132 sous le vocable de Notre Dame des Sept Douleurs, tenant le corps de Son Fils inanimé dans ses bras, Notre Dame de Talence nous exhorte à ne pas rester sur le corps mort de Son Enfant mais, bien plus, à sans cesse nous plonger dans l'espérance de la promesse de la Résurrection. La Neuvaine que nous souhaitons adresser à Notre Dame des Sept Douleurs, se veut être un élan d'espérance, bien plus qu'une prière d'affliction. En effet, si notre espérance ne s'arrête qu'au corps inanimé de Jésus, à quoi serviraient nos dévotions et nos pratiques sacramentelles, qui sont résolument tournées vers l'espérance de la Résurrection. La Vierge Marie nous encourage à croire que rien n'est jamais perdu à ceux qui mettent leur Foi dans le Seigneur. Nos faiblesses ne doivent pas être vécues comme une fatalité. Au contraire, elles doivent, par l'intercession des Saints et l'appui des Pasteurs, devenir une force comme le dit l'Apôtre Paul : « C'est quand je suis faible que je deviens fort « , signifiant que le Christ assiste de sa grâce suprême ceux qui avancent dans la nuit. Afin que se lève dans nos vies, parfois sombres, la Lumière de la Résurrection, nous aurons à cœur de toujours prier cette Neuvaine sans jamais perdre le cœur de notre Foi : la promesse de la Résurrection se lèvera un jour pour dissiper nos obscurités.

« Cependant, tout comme dans le ciel où elle est déjà glorifiée corps et âme, la Mère de Jésus représente et inaugure l'Église en son achèvement dans le siècle futur, de même sur cette terre, en attendant la venue du jour du Seigneur (cf. 2 P 3, 10), elle brille déjà devant le Peuple de Dieu en pèlerinage comme un signe d'espérance assurée et de consolation ». (*Lumen Gentium, n°68*)

Notice pour le bon emploi de la Neuvaine

Tout d'abord, la Neuvaine n'est pas une prière magique. Elle est une supplication adressée à Dieu par l'intermédiaire d'une ou d'un saint. Par conséquent, il ne fait pas en attendre un résultat immédiat. Dieu seul est juge pour attribuer en son temps les grâces demandées. Il est bon que votre Neuvaine soit accompagnée par une bougie de neuf jours que vous allumerez au premier jour de votre Neuvaine et qui veillera Notre Dame de Talence tout le long de votre dévotion. Ensuite, une Neuvaine doit se prier, comme son nom l'indique, pendant neuf jours consécutifs devant la statue de Notre dame de Talence. S'il vous était impossible de venir vénérer Notre Dame en son Sanctuaire, il est souhaitable de prier avec une image de Notre Dame de Talence. Mais il convient de faire une visite au sanctuaire le premier et dernier jour. Enfin, la prière de Neuvaine ne dispense par de la pratique des Sacrements de l'Eucharistie et de la Réconciliation. Aussi, est il souhaitable de profiter de ce temps de méditation pour commencer par le Sacrement de Réconciliation et participer à l'Eucharistie chaque jour de la Neuvaine.

Prière à Notre Dame de Talence

O Marie, Mère de Jésus et notre Mère, qui au Calvaire, avez partagé si courageusement la Passion de Notre Sauveur. O Marie, qui dans Votre Sanctuaire de Talence, savez si bien réconforter les âmes douloureuses, accueillez maternellement Vos enfants qui viennent Vous implorer. Mère du Bon Conseil, guidez-nous dans nos résolutions et nos efforts. Mère sans tâche, inspirez-nous l'horreur du péché. Étoile du matin, fortifiez notre confiance. Salut des infirmes, soutenez notre faiblesse. Vierge fidèle, apprenez-nous la vraie Charité. Consolatrice des affligés, aidez-nous à offrir généreusement toutes nos épreuves. Secours des Chrétiens, faites de tous Vos enfants une grande famille fraternelle et accueillante. Reine des Apôtres, donnez-nous une âme missionnaire. Reine des martyrs, soutenez ceux qui donnent leur vie pour le Règne de Dieu. Reine de la Paix, donnez la paix à notre monde. Reine de Talence, priez pour nous. Ainsi soit-il.

Premier jour

La Présentation de Jésus au Temple

La Parole de Dieu

Évangile selon Saint Luc, 2: 25-35

« Or, il y avait à Jérusalem un homme appelé Siméon. C'était un homme juste et religieux, qui attendait la Consolation d'Israël, et l'Esprit Saint était sur lui. L'Esprit lui avait révélé qu'il ne verrait pas la mort avant d'avoir vu le Messie du Seigneur. Poussé par l'Esprit, Siméon vint au Temple. Les parents y entraient avec l'enfant Jésus pour accomplir les rites de la Loi qui le concernaient. Siméon prit l'enfant dans ses bras, et il bénit Dieu en disant : « Maintenant, ô Maître, tu peux laisser ton serviteur s'en aller dans la paix, selon ta parole. Car mes yeux ont vu ton salut, que tu as préparé à la face de tous les peuples : lumière pour éclairer les nations païennes, et gloire d'Israël ton peuple ». Le père et la mère de l'enfant s'étonnaient de ce qu'on disait de lui. Siméon les bénit, puis il dit à Marie sa mère : « Vois, ton fils qui est là provoquera la chute et le relèvement de beaucoup en Israël. Il sera un signe de division. Et toi-même, ton cœur sera transpercé par une épée. Ainsi seront dévoilées les pensées secrètes d'un grand nombre ». »

Réciter : Credo, Notre Père, 3 dizaines de Chapelet

Prière

O Notre Dame, l'annonce du Prophète Siméon fut pour Vous une première Douleur. Malgré votre peine, Vous n'avez pas laissé votre Cœur être submergé par l'affliction, mais Vous avez confié à Dieu cet événement dans une totale confiance. Obtenez-moi, Sainte Vierge de Talence, de toujours persévérer sans ma laisser accablé par l'adversaire et daignez intercéder en ma faveur pour la grâce que j'implore (nommer la grâce)

Réciter ensuite : 2 Dizaines de Chapelet, Gloire au Père

O mon Jésus, pardonnez-nous nos péchés, préservez-nous du feu de l'enfer et conduisez au Ciel toutes les âmes, surtout celles qui ont le plus besoin de Votre Miséricorde. Amen.

Réciter ensuite la prière à Notre Dame de Talence

Terminer par trois fois: *O Marie, conçue sans péchés, priez pour nous qui avons recours à Vous*.

Deuxième jour
La fuite en Égypte

La Parole de Dieu
Évangile selon Saint Matthieu 2: 7-15

« Alors Hérode convoqua les mages en secret pour leur faire préciser à quelle date l'étoile était apparue ; puis il les envoya à Bethléem, en leur disant : « Allez vous renseigner avec précision sur l'enfant. Et quand vous l'aurez trouvé, avertissez-moi pour que j'aille, moi aussi, me prosterner devant lui ». Sur ces paroles du roi, ils partirent. Et voilà que l'étoile qu'ils avaient vue se lever les précédait ; elle vint s'arrêter au-dessus du lieu où se trouvait l'enfant. Quand ils virent l'étoile, ils éprouvèrent une très grande joie. En entrant dans la maison, ils virent l'enfant avec Marie sa mère ; et, tombant à genoux, ils se prosternèrent devant lui. Ils ouvrirent leurs coffrets, et lui offrirent leurs présents: de l'or, de l'encens et de la myrrhe. Mais ensuite, avertis en songe de ne pas retourner chez Hérode, ils regagnèrent leur pays par un autre chemin. Après le départ des mages, l'ange du Seigneur apparaît en songe à Joseph et lui dit : « Lève-toi : prends l'enfant et sa mère, et fuis en Égypte. Reste là-bas jusqu'à ce que je t'avertisse, car Hérode va rechercher l'enfant pour le faire périr ». Joseph se leva ; dans la nuit, il prit l'enfant et sa mère, et se retira en Égypte, où il resta jusqu'à la mort d'Hérode. Ainsi s'accomplit ce que le Seigneur avait dit par le prophète : « D'Égypte, j'ai appelé mon fils ». »

Réciter : Credo, Notre Père, 3 dizaines de Chapelet

Prière

O Notre Dame, la fuite en Égypte fut pour vous une deuxième douleur. Quel manque d'humanité de la part du roi Hérode, qui persécuta Notre Seigneur en voulant le faire périr dans son jeune âge. Permettez-moi, ô Notre Dame de Talence, de ne pas faire souffrir le Christ par mon propre péché, mais donnez-moi la force de toujours m'en repentir. Que le Seigneur par votre inlassable intercession me donne une compassion plus grande pour vos peines et celles de l'humanité et daignez intercéder en ma faveur pour la grâce que j'implore (dire la grâce).

Réciter ensuite : 2 Dizaines de Chapelet, Gloire au Père

O mon Jésus, pardonnez-nous nos péchés, préservez-nous du feu de l'enfer et conduisez au Ciel toutes les âmes, surtout celles qui ont le plus besoin de Votre Miséricorde. Amen.

Réciter ensuite la prière à Notre Dame de Talence

Terminer par trois fois: *O Marie, conçue sans péchés, priez pour nous qui avons recours à Vous*.

Troisième jour
La disparition de Jésus

La Parole de Dieu
Evangile selon Saint Luc 2: 41-52

« Quand il eut douze ans, ils firent le pèlerinage suivant la coutume. Chaque année, les parents de Jésus allaient à Jérusalem pour la fête de la Pâque. Comme ils s'en retournaient à la fin de la semaine, le jeune Jésus resta à Jérusalem sans que ses parents s'en aperçoivent. Pensant qu'il était avec leurs compagnons de route, ils firent une journée de chemin avant de le chercher parmi leurs parents et connaissances. Ne le trouvant pas, ils revinrent à Jérusalem en continuant à le chercher. C'est au bout de trois jours qu'ils le trouvèrent dans le Temple, assis au milieu des docteurs de la Loi : il les écoutait et leur posait des questions, et tous ceux qui l'entendaient s'extasiaient sur son intelligence et sur ses réponses. En le voyant, ses parents furent stupéfaits, et sa mère lui dit : « Mon enfant, pourquoi nous as-tu fait cela ? Vois comme nous avons souffert en te cherchant, ton père et moi ! » Il leur dit : « Comment se fait-il que vous m'ayez cherché ? Ne le saviez-vous pas ? C'est chez mon Père que je dois être ». Mais ils ne comprirent pas ce qu'il leur disait. Il descendit avec eux pour rentrer à Nazareth, et il leur était soumis. Sa mère gardait dans son coeur tous ces événements. Quant à Jésus, il grandissait en sagesse, en taille et en grâce, sous le regard de Dieu et des hommes ». »

Réciter : Credo, Notre Père, 3 dizaines de Chapelet

Prière

O Notre Dame, la perte de Votre Fils au Temple fut pour Vous une troisième Douleur. Quelle angoisse pour une mère de perdre son enfant parmi une grande foule. Quelle énergie la Vierge Marie et son époux glorieux Saint Joseph ont déployé pour retrouver leur Bien le plus précieux. Et moi, quels efforts est-ce que je déploie quand en mon Cœur je perds la présence de Notre Seigneur, par mon manque de Foi, d'Espérance et de Charité? Souvent, je m'éloigne de Dieu sans en ressentir tristesse et repentir ! O Notre Dame de Talence, par les larmes que Vous avez versées par la perte de Votre Enfant, que le Seigneur me donne la grâce du repentir, qu'Il rende tendre mon cœur afin que je puisse ressentir Sa présence en mon âme et daignez intercéder en ma faveur pour la grâce que j'implore (dire la grâce).

Réciter ensuite : 2 Dizaines de Chapelet, Gloire au Père

O mon Jésus, pardonnez-nous nos péchés, préservez-nous du feu de l'enfer et conduisez au Ciel toutes les âmes, surtout celles qui ont le plus besoin de Votre Miséricorde. Amen.

Réciter ensuite la prière à Notre Dame de Talence

Terminer par trois fois: *O Marie, conçue sans péchés, priez pour nous qui avons recours à Vous*.

Quatrième jour

Marie voit Son Fils chargé de la Croix

Parole de Dieu

Evangile selon Saint Luc 23: 23-27

« Mais eux insistaient à grands cris, réclamant qu'il soit crucifié ; et leurs cris s'amplifiaient. Alors Pilate décida de satisfaire leur demande. Il relâcha le prisonnier condamné pour émeute et pour meurtre, celui qu'ils réclamaient, et il livra Jésus à leur bon plaisir. Pendant qu'ils l'emmenaient, ils prirent un certain Simon de Cyrène, qui revenait des champs, et ils le chargèrent de la croix pour qu'il la porte derrière Jésus. Le peuple, en grande foule, le suivait, ainsi que des femmes qui se frappaient la poitrine et se lamentaient sur Jésus ».

Réciter : Credo, Notre Père, 3 dizaines de Chapelet

Prière

O Notre Dame, la vision de Votre Fils chargé de la Croix fut pour Vous une quatrième Douleur. Une mère pourrait-elle supporter de voir son enfant souffrir à cause de l'orgueil, de l'égoïsme et du pouvoir des hommes? Quelle peine pour Votre Enfant, bafoué, portant l'instrument de ce supplice qui pourtant, deviendra l'instrument de notre délivrance? O Notre Dame de Talence, par la force intérieure qui Vous a permis de ne pas succomber lorsque Vous avez accompagné Votre Fils jusqu'au point ultime, que le Seigneur m'accorde la grâce de porter avec patience les peines que je dois endurer, sans jamais perdre l'espérance de voir se lever la lumière de la Résurrection, et daignez intercéder en ma faveur pour la grâce que j'implore (dire la grâce).

Réciter ensuite : 2 Dizaines de Chapelet, Gloire au Père

O mon Jésus, pardonnez-nous nos péchés, préservez-nous du feu de l'enfer et conduisez au Ciel toutes les âmes, surtout celles qui ont le plus besoin de Votre Miséricorde. Amen.

Réciter ensuite la prière à Notre Dame de Talence

Terminer par trois fois: *O Marie, conçue sans péchés, priez pour nous qui avons recours à Vous*.

Cinquième jour

Marie contemplant la souffrance et le décès de Jésus sur la Croix

La Parole de Dieu

Evangile selon Saint Jean 19: 25-30

« Or, près de la croix de Jésus se tenait sa mère, avec la soeur de sa mère, Marie femme de Cléophas, et Marie Madeleine. Jésus, voyant sa mère, et près d'elle le disciple qu'il aimait, dit à sa mère : « Femme, voici ton fils ». Puis il dit au disciple : « Voici ta mère ». Et à partir de cette heure-là, le disciple la prit chez lui. Après cela, sachant que désormais toutes choses étaient accomplies, et pour que l'Écriture s'accomplisse jusqu'au bout, Jésus dit : « J'ai soif ». Il y avait là un récipient plein d'une boisson vinaigrée. On fixa donc une éponge remplie de ce vinaigre à une branche d'hysope, et on l'approcha de sa bouche. Quand il eut pris le vinaigre, Jésus dit : « Tout est accompli ». Puis, inclinant la tête, il remit l'esprit ».

Réciter : Credo, Notre Père, 3 dizaines de Chapelet

Prière

O Notre Dame, la vision de Votre Fils Crucifié, remettant Son Esprit, fut pour Vous une cinquième Douleur. Quelle vision dramatique. O Notre Dame, que de voir le Corps sans vie de Celui que Vous avez porté! Une mère pourrait-elle supporter un tel drame? Vous avez su être présente, sans Vous détourner de cette tragédie; en contemplant le Corps sans vie de Votre Enfant, Votre Cœur se liait intimement à la prière de toutes celles et ceux qui vivent des moments si graves. O Notre Dame de Talence, Consolatrice des affligés, que le Seigneur m'accorde par Votre intercession que le Caroix de Votre Fils soit à jamais attachée à mes passions déréglées, et que, fortifié par la vertu de cette Croix et de Votre secours, je puisse m'unir par mon humble prière aux douleurs de ceux qui souffrent plus gravement que moi, et daignez intercéder en ma faveur pour la grâce que j'implore (dire la grâce).

Réciter ensuite : 2 Dizaines de Chapelet, Gloire au Père

O mon Jésus, pardonnez-nous nos péchés, préservez-nous du feu de l'enfer et conduisez au Ciel toutes les âmes, surtout celles qui ont le plus besoin de Votre Miséricorde. Amen.

Réciter ensuite la prière à Notre Dame de Talence

Terminer par trois fois: *O Marie, conçue sans péchés, priez pour nous qui avons recours à Vous*.

Sixième jour

Marie accueille Son Fils mort dans ses bras lors de la descente de la Croix

La Parole de Dieu

Evangile selon Saint Matthieu 27: 57-59

« Le soir venu, arriva un homme riche, originaire d'Arimathie, qui s'appelait Joseph, et qui était devenu lui aussi disciple de Jésus. Il alla trouver Pilate pour demander le corps de Jésus. Alors Pilate ordonna de le lui remettre. Prenant le corps, Joseph l'enveloppa dans un linceul neuf, et le déposa dans le tombeau qu'il venait de se faire tailler dans le roc. Puis il roula une grande pierre à l'entrée du tombeau et s'en alla. Cependant Marie Madeleine et l'autre Marie étaient là, assises en face du tombeau ».

Réciter : Credo, Notre Père, 3 dizaines de Chapelet

Prière

O Notre Dame, la vision de Votre Fils descendu de la Croix fut pour Vous une sixième douleur. Joseph d'Arimathie déposa dans Vos bras le corps de Votre Fils sans vie: ce ne fut pas sans miracle que vous n'expiriez pas de douleur! Quelle compassion avez-Vous fait naître dans le Cœur de Saint Jean et des deux Marie qui se tenaient auprès de Vous pour passer cette heure sombre. O Notre Dame de Talence, Consolatrice des affligés, que le Seigneur m'accorde par Votre puissante intercession, de ne jamais détourner mon cœur de celles et ceux qui sont dans la peine. Puisse mon cœur être rempli d'autant de compassion que le furent ceux de Saint Jean et des deux Marie, et daignez intercéder en ma faveur pour la grâce que j'implore (dire la grâce).

Réciter ensuite : 2 Dizaines de Chapelet, Gloire au Père

O mon Jésus, pardonnez-nous nos péchés, préservez-nous du feu de l'enfer et conduisez au Ciel toutes les âmes, surtout celles qui ont le plus besoin de Votre Miséricorde. Amen.

Réciter ensuite la prière à Notre Dame de Talence

Terminer par trois fois: *O Marie, conçue sans péchés, priez pour nous qui avons recours à Vous*.

Septième jour

Marie accompagne le Corps de Son Fils lors de la mise au Tombeau

La Parole de Dieu

Evangile selon Saint Jean 19: 40-42

« Ils prirent le corps de Jésus, et ils l'enveloppèrent d'un linceul, en employant les aromates selon la manière juive d'ensevelir les morts. Près du lieu où Jésus avait été crucifié, il y avait un jardin, et dans ce jardin, un tombeau neuf dans lequel on n'avait encore mis personne. Comme le sabbat des Juifs allait commencer, et que ce tombeau était proche, c'est là qu'ils déposèrent Jésus ».

Réciter : Credo, Notre Père, 3 dizaines de Chapelet

Prière

O Notre Dame, la déposition du Corps de Votre Fils dans le Sépulcre fut pour Vous une septième Douleur. La vue de Votre Fils sans vie vous a donné une grande tristesse, mais elle est sans comparaison avec la grande peine de voir cette pierre roulée, Vous privant ainsi de ce regard qui Vous donnait encore quelques forces. O Notre Dame de Talence, aimable et secourable consolatrice de ceux qui sont dans la peine, que le Seigneur m'accorde par Votre intercession, la contrition de mes péchés. Obtenez-moi, ô Notre Dame, que je ne perdre jamais l'amitié et la grâce de Notre Seigneur Jésus-Christ, et daignez intercéder en ma faveur pour la grâce que j'implore (dire la grâce).

Réciter ensuite : 2 Dizaines de Chapelet, Gloire au Père

O mon Jésus, pardonnez-nous nos péchés, préservez-nous du feu de l'enfer et conduisez au Ciel toutes les âmes, surtout celles qui ont le plus besoin de Votre Miséricorde. Amen.

Réciter ensuite la prière à Notre Dame de Talence

Terminer par trois fois: *O Marie, conçue sans péchés, priez pour nous qui avons recours à Vous*.

Huitième jour

L'Assomption de la Sainte Vierge

La Parole de Dieu

Livre de l'Apocalypse de Saint Jean 11 19a; 12: 1-6a, 10b

« Alors s'ouvrit le Temple de Dieu, qui est dans le ciel, et l'arche de l'Alliance du Seigneur apparut dans son Temple, et il y eut des éclairs, des fracas, des coups de tonnerre,un tremblement de terre et une terrible grêle. Un signe grandiose apparut dans le ciel: une Femme,ayant le soleil pour manteau, la lune sous les pieds, et sur la tête une couronne de douze étoiles. Elle était enceinte et elle criait, torturée par les douleurs de l'enfantement. Un autre signe apparut dans le ciel: un énorme dragon, rouge feu,avec sept têtes et dix cornes,et sur chaque tête un diadème. Sa queue balayait le tiers des étoiles du ciel, et les précipita sur la terre. Le Dragon se tenait devant la femme qui allait enfanter,afin de dévorer l'enfant dès sa naissance. Or, la Femme mit au monde un fils, un enfant mâle, celui qui sera le berger de toutes les nations, les menant avec un sceptre de fer. L'enfant fut enlevé auprès de Dieu et de son Trône, et la Femme s'enfuit au désert, où Dieu lui a préparé une place, pour qu'elle y soit nourrie pendant mille deux cent soixante jours. Alors j'entendis dans le ciel une voix puissante,qui proclamait : « Voici maintenant le salut, la puissance et la royauté de notre Dieu, et le pouvoir de son Christ ! Car l'accusateur de nos frères a été rejeté, lui qui les accusait jour et nuit devant notre Dieu ».

Réciter : Credo, Notre Père, 3 dizaines de Chapelet

Prière

O Notre Dame, par Votre vie toute donnée, Vous nous avez montré combien les souffrances de notre temps ne sont rien comparées à la Gloire qui nous attend dans les Cieux. Par ce corps qui a enduré tant de peines, par ce corps qui a supporté tant de douleurs, le Seigneur Dieu, après la Résurrection de Son Fils, à voulu Vous témoigner un signe éclatant de Sa Gloire en Vous élevant corps et âmes dans les cieux. Par Votre Sainte Assomption, obtenez-moi, ô Notre Dame de Talence, de ne jamais tourner mon regard vers la désespérance, mais de toujours me convertir en me tournant vers la Lumière. Que le Seigneur m'accorde de faire miennes ces paroles de l'Apôtre Paul : « En effet le Dieu qui a dit : que des ténèbres resplendisse la lumière, est Celui qui a resplendi dans nos coeurs, pour faire briller la connaissance de la Gloire de Dieu, qui est sur la face du Christ » (2 Corinthiens 4, 6), et daignez intercéder en ma faveur pour la grâce que j'implore (dire la grâce).

Réciter ensuite : 2 Dizaines de Chapelet, Gloire au Père

O mon Jésus, pardonnez-nous nos péchés, préservez-nous du feu de l'enfer et conduisez au Ciel toutes les âmes, surtout celles qui ont le plus besoin de Votre Miséricorde. Amen.

Réciter ensuite la prière à Notre Dame de Talence

Terminer par trois fois: *O Marie, conçue sans péchés, priez pour nous qui avons recours à Vous*.

Neuvième jour

Le Couronnement de la Vierge Marie

La Parole de Dieu

Apocalypse de Saint Jean 12: 1

« Un signe grandiose apparut dans le ciel: une Femme, ayant le soleil pour manteau, la lune sous les pieds, et sur la tête une couronne de douze étoiles ».

« C'est pourquoi l'auguste Mère de Dieu, unie de toute éternité à Jésus-Christ, d'une manière mystérieuse, par « un même et unique décret » de prédestination, Immaculée dans sa Conception, Vierge très pure dans sa Divine Maternité, généreuse associée du Divin Rédempteur qui remporta un complet triomphe sur le péché et ses suites, a enfin obtenu comme suprême couronnement de ses privilèges d'être gardée intacte de la corruption du sépulcre, en sorte que, comme son Fils, déjà auparavant, après sa victoire sur la mort, elle fût élevée, dans son corps et dans son âme, à la gloire suprême du Ciel où Reine, elle resplendirait à la droite de son Fils, Roi immortel des siècles ». *(Vénérable Pie XII, Constitution Apostolique Munificentissimu Deus)*

Réciter : Credo, Notre Père, 3 dizaines de Chapelet

Prière

O Notre Dame, Dieu récompense par d'inépuisables dons de sa grâce celles et ceux qui apportent leur contribution à Son oeuvre de Salut. Permettez-moi, ô Notre Dame de Talence, par Votre intercession inlassable, de toujours me garder sur la voie de Dieu afin qu'au jour où moi aussi je serai appelé à rejoindre le Royaume des Cieux, je puisse bénéficier des immenses largesses de Notre Seigneur. Que ma vie soit illustrée par les mots de l'Apôtre Paul: « Gloire, honneur et paix à quiconque fait le bien » (Lettre aux Romains 2: 21), et daignez intercéder en ma faveur pour la grâce que j'implore (dire la grâce).

Réciter ensuite : 2 Dizaines de Chapelet, Gloire au Père

O mon Jésus, pardonnez-nous nos péchés, préservez-nous du feu de l'enfer et conduisez au Ciel toutes les âmes, surtout celles qui ont le plus besoin de Votre Miséricorde. Amen.

Réciter ensuite la prière à Notre Dame de Talence

Terminer par trois fois: *O Marie, conçue sans péchés, priez pour nous qui avons recours à Vous*.

Table des matières

Préface…….3
Introduction…….3
Chapitre 1er : Etat de l'Eglise d 'Aquitaine vers l'an 1132……5
Chapitre II : Origine du pèlerinage de Notre Dame de Talence……..7
I Dénominations diverses du Sanctuaire.……7
II Origine proprement dite du pèlerinage.……...7
Chapitre III : Talence ancien, Son territoire, ses différentes églises. Importance de la paroisse et du pèlerinage……10
Chapitre IV : Premiers malheurs du Sanctuaire……12
Chapitre V : Première restauration du Sanctuaire…….13
Chapitre VI : Nouveaux malheurs et nouvelle restauration du Sanctuaire……...14
Chapitre VII : Le pèlerinage au XIXe siècle - de 1821 à 1823…….15
I Première Eglise.……...15
II Deuxième Eglise.……16
Chapitre VIII : Garde du Sanctuaire confiée aux Missionnaires Oblats de Marie Immaculée…….18
Chapitre IX : Privilèges concédés au Sanctuaire par les Souverains Pontifes……..19
Chapitre X : Miracles opérés dans le Sanctuaire……...22
Appendice……..24
Le sanctuaire de nos jours……..26
Prières et Neuvaine à Notre Dame de Talence……..27

F. Scelo-Monvoisin, 27 octobre 2020